



Bilan d'activité 2025

Dispositif d'insertion sociale de Marseille

Nous avons, comme chaque année, le plaisir de vous présenter notre bilan d'activité pour l'année écoulée.

Après une année 2024 marquée par une forte dynamique de transformation de nos services au niveau local, l'année 2025 s'inscrit davantage dans une logique de consolidation de notre organisation et de stabilisation de notre activité.

Si les objectifs de structuration engagés précédemment ont été consolidés, l'année 2025 a également été marquée par une activité toujours soutenue, bien que caractérisée par une diminution des flux par rapport à l'année précédente.

À travers ce bilan, nous souhaitons vous présenter les éléments marquants de cette année 2025, en mettant en lumière les actions menées, les évolutions observées ainsi que l'ensemble de l'accompagnement mis en œuvre par l'équipe.

Dans un premier temps, il nous a semblé pertinent de revenir sur l'organisation du service et les évolutions du pôle protection de l'enfance de la Croix-Rouge française en région PACA, dans une logique de continuité et de consolidation des actions engagées.

Dans un second temps, nous proposerons, comme chaque année, un focus sur le fonctionnement du dispositif, les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux indicateurs d'activité, permettant d'apporter une lecture à la fois quantitative et qualitative de notre action.

Enfin, nous concluons ce bilan en présentant les perspectives et orientations pour l'année à venir, en identifiant les enjeux et axes de travail qui guideront le développement du dispositif.

SOMMAIRE

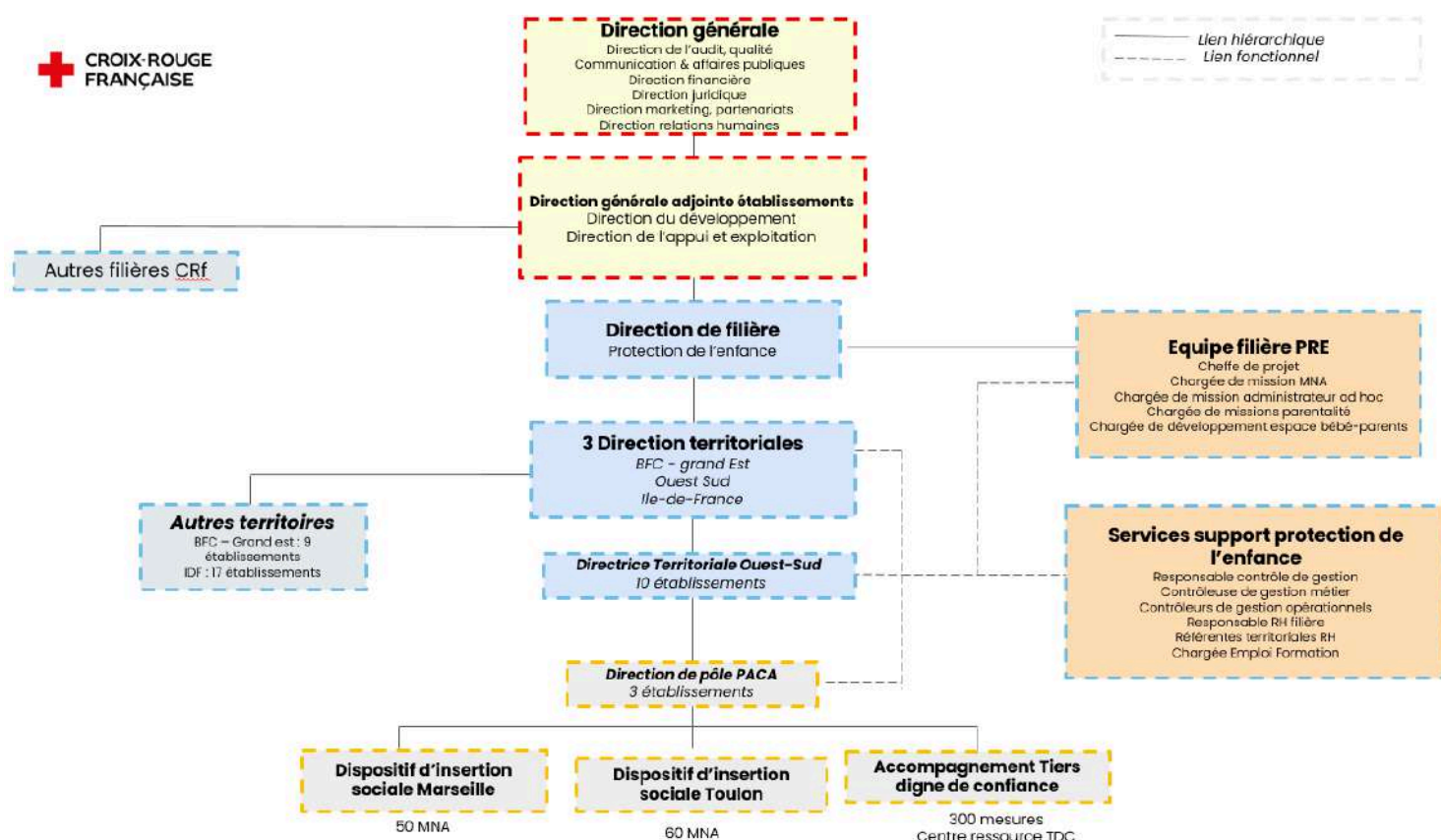
SOMMAIRE	2
1. Le pôle protection de l'enfance paca	3
2. L'organisation du service et fonctionnement de l'équipe	4
A) <i>Rappel sur l'historique du DIS</i>	4
B) <i>Hébergement et Locaux</i>	5
C) <i>Organisation du service</i>	7
3. Evaluation quantitative et qualitative de l'activité	9
a) <i>Données statistiques sur l'insertion professionnelle et la scolarisation des jeunes</i>	9
b) <i>Droit au séjour et démarches administratives et juridiques</i>	14
c) <i>Sorties de dispositifs en 2025</i>	16
d) <i>Actions éducatives réalisées en 2025</i>	18
e) <i>La participation des jeunes</i>	26
4. Ressources humaines et formations	26
a) <i>Mouvements au sein de l'équipe du DIS en 2025</i>	26
b) <i>Un maintien de la dynamique de formation</i>	28
5. Résultats des objectifs de travail de 2025	30
6. Axes de travail pour l'année 2026	33
7. Conclusion	34
ANNEXES	35

1. LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE PACA

Dans le cadre du bilan 2024, nous avons présenté la nouvelle organisation du pôle Protection de l'Enfance de la Croix-Rouge française en région PACA, marquée notamment par la création du service d'accompagnement des tiers dignes de confiance sur notre territoire d'intervention. Cette évolution nous a conduits à repenser en profondeur notre dynamique territoriale, ainsi que les modalités de coopération et de mutualisation des ressources au sein du pôle.

Plus largement, notre pôle s'inscrit pleinement dans une logique nationale de filière protection de l'enfance. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de l'organisation CRF permettant de situer notre pôle au sein de la structure nationale.

Figure 1 : De la filière protection de l'enfance nationale au pôle protection de l'enfance PACA



En annexes (1, 2 et 3), nous vous transmettons aussi des éléments complémentaires concernant notre filière, comprenant des éléments statistiques, géographiques et stratégiques.

L'année 2025 s'est inscrite dans une logique de consolidation de notre pôle. Au-delà de la mise en œuvre opérationnelle, il s'agissait de stabiliser les collaborations entre services, de renforcer les complémentarités professionnelles et d'optimiser le partage des compétences. Ce travail de structuration interne a permis de fluidifier les échanges, d'harmoniser certaines pratiques et de développer des synergies au service d'un

accompagnement plus cohérent et plus lisible pour les publics accueillis.

Dans l'attente de nouveaux projets de développement, cette phase de consolidation a constitué un temps important pour renforcer l'ancrage du pôle sur le territoire, affirmer son identité collective et inscrire durablement la mutualisation des moyens (humains, techniques et organisationnels) dans une dynamique au bénéfice direct des usagers accompagnés par l'ensemble de nos services.

Dialogue social : La Croix-Rouge française poursuit activement sa démarche de renforcement du dialogue social au sein de ses structures. En 2024, la validation d'accords nationaux relatifs au dialogue social a conduit à la mise en place de comités sociaux et économiques (CSE) de proximité, destinés à renforcer l'implication des salariés dans la vie de l'organisation au niveau local, par filière et par pôle.

Dans ce contexte, notre pôle a engagé l'organisation des élections internes et a constitué en 2025 cette nouvelle instance avec les représentants du personnel élus.

2. L'ORGANISATION DU SERVICE ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

A) Rappel sur l'historique du DIS

Le Dispositif d'Insertion Sociale Mineurs Non Accompagnés (DIS MNA) est habilité en date du 25 Juillet 2019, par la Direction Enfance-Famille du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour accueillir **50 places garçons et filles mineurs non accompagnés âgés de 15 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance**. Il a le statut administratif « Maison d'Enfants à Caractère Social » et relève pleinement de la Protection de l'Enfance.

Le DIS MNA a ouvert ses premières places en février 2020 pour atteindre sa capacité totale en juin 2020. Le Dispositif d'Insertion Sociale de Marseille a pour objectif d'accompagner des jeunes, garçons ou filles de 15 à 18 ans, MNA vers une sortie des dispositifs de l'ASE, au travers d'un parcours construit. Il s'agira ainsi d'apporter aux jeunes accueillis un soutien éducatif global, proactif et dynamique prenant en compte la santé, la scolarité, l'inclusion professionnelle, la régularisation de leur situation administrative, mais aussi l'intégration par la culture, le sport et la citoyenneté.

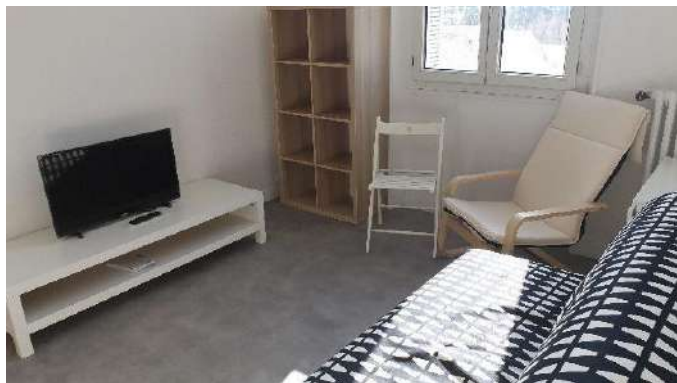
Le public MNA, qui, bien que faisant généralement preuve d'une autonomie certaine due à leurs parcours migratoires, rencontrent des problématiques spécifiques (niveau scolaire, état sanitaire, situation administrative...) nécessitant un accompagnement appuyé et soutenu au vu de la durée souvent « courte » de la prise en charge.

B) Hébergement et Locaux

L'accueil en hébergement partagé est un principe éducatif du DIS.

Les chambres des appartements sont partagées (2 jeunes mineurs par chambre). Quelques chambres individuelles sont réservées à l'accueil de jeunes majeurs. Suivant la typologie de l'appartement (T2 à T4), 2 à 4 jeunes sont ainsi accueillis en colocation.

Le DIS Marseille développe son activité en diffus, mais dans une zone regroupée autour des bureaux éducatifs. Ainsi, l'établissement loue des appartements en diffus auprès de bailleurs sociaux (SOGIMA, SFHE) situés dans le 8ème arrondissement entre le n° 38 et le n° 76 du boulevard Rabatau, ainsi qu'au 4 et 8 rue Raymond Teisseire, et ainsi qu'un dernier logement auprès d'un particulier par l'intermédiaire du Groupe Foncier de France situé au 164 avenue Jules Cantini.



Un accueil de jour incluant des bureaux pour l'équipe socio-éducative est situé au 76 boulevard Rabatau (13008) et permet de recevoir les jeunes en entretien individuel ou pour des activités et ateliers collectifs.

Les différents espaces ont été réaménagés en profondeur au courant du mois d'avril l'année 2025 avec les objectifs suivants :

- **Bureau 2 (accompagnement éducatif et actions collectives)**
 - Réunir les professionnels de l'opérationnel et de l'accompagnement quotidien des jeunes sur un même espace ;
 - Permettre un accueil de jeunes par ces mêmes professionnels ;
 - Favoriser une communication/collaboration fluide entre tous les professionnels de l'accompagnement quotidien des jeunes du dispositif ;
 - Proposer des espaces de travail propres à chaque corps de métier.
- **Bureau 1 (cours et entretiens individuels)**
 - Espace fermé pour permettre des conditions plus adaptées et un lieu plus calme et propice à l'apprentissage pour les jeunes accompagnés ;

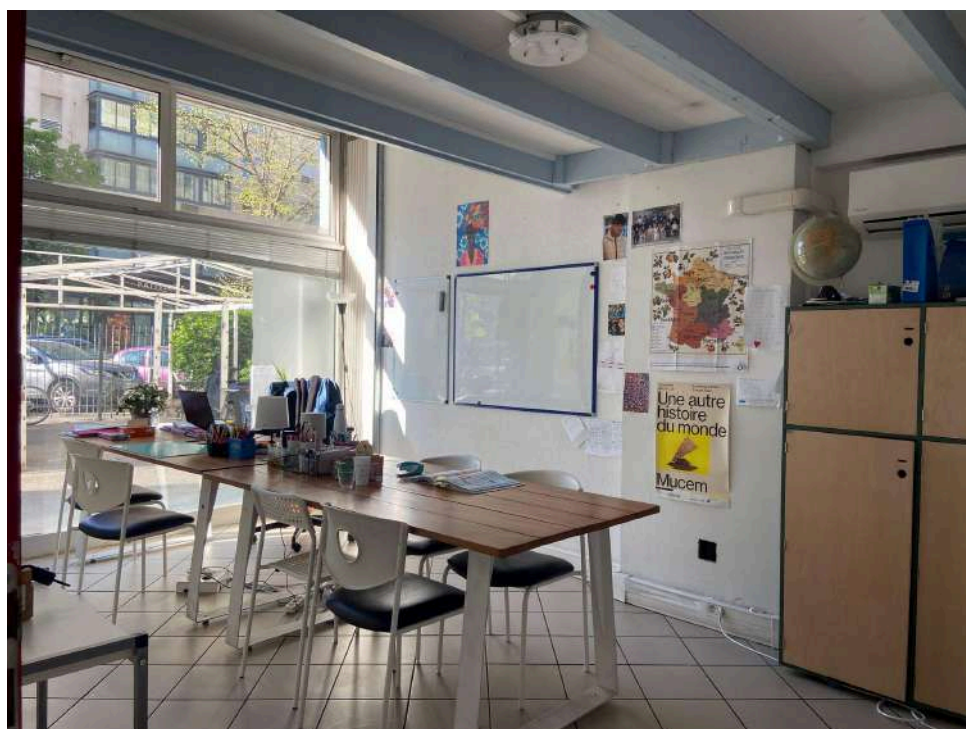
- Rapprochement des coordinateurs de parcours et du bureau chef de service pour permettre un travail plus en proximité sur l'animation et la coordination des parcours des jeunes accompagnés.

Dorénavant, cet espace qui est constitué de deux locaux, est organisé de la sorte :

- A) Un local dédié à l'accompagnement éducatif et aux actions collectives (bureaux des éducateurs, des aides de vie, de l'infirmier et du psychologue) ;



- B) Un local dédié aux cours (FLE, code, soutien scolaire...) et aux entretiens individuels avec les coordonnateurs de parcours et la direction.



De plus, des travaux d'amélioration de l'accès de la réserve du bureau 2 ont été réalisés durant le mois d'août 2025, permettant une réorganisation complète des deux réserves et la mise en place d'une meilleure gestion et suivi des stocks.

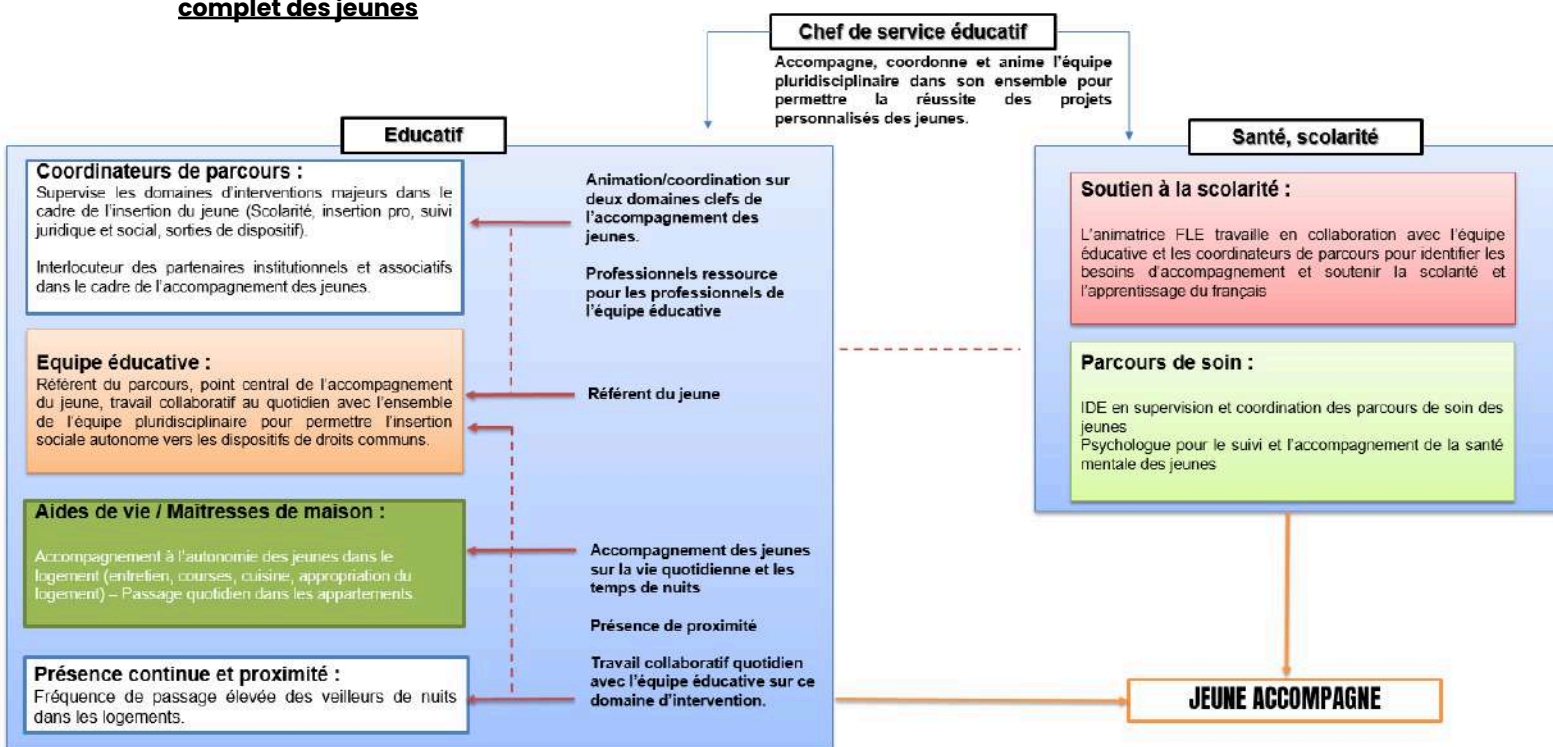
Ces travaux ont permis de donner pleinement la main aux aides de vie pour la gestion des stocks et la mise à disposition du matériel aux jeunes depuis la réserve du bureau 2, ainsi que de répartir clairement le matériel de travail de l'agent de maintenance et les stocks à destination des jeunes.

C) Organisation du service

Notre fonctionnement interne, les postes et les missions n'ont pas été modifiés au sein du service.

Notre accompagnement des jeunes repose toujours sur une organisation pensée pour répondre aux besoins des jeunes sur l'ensemble des domaines de son évolution vers l'autonomie et l'insertion sociale.

Figure 2 : Schéma de rappel du fonctionnement du DIS13 pour un accompagnement le plus complet des jeunes



Commentaires :

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement individualisé, coordonné par un éducateur référent, garant de la cohérence de son parcours au sein du dispositif. Autour de ce référent, une équipe pluridisciplinaire intervient de manière complémentaire afin d'apporter une réponse adaptée à l'ensemble des dimensions de la prise en charge.

- Les enjeux liés à l'insertion professionnelle, au parcours scolaire, ainsi qu'aux

démarches administratives et juridiques sont supervisés par deux coordinatrices de parcours, dont l'expertise permet d'assurer un accompagnement structuré sur ces axes déterminants.

- L'accompagnement global est porté par une équipe éducative composée de cinq professionnels (moniteurs-éducateurs et éducateurs spécialisés), renforcée cette année par la présence d'une apprentie éducatrice spécialisée. Ensemble, ils assurent le suivi éducatif, la mise en œuvre des projets individualisés et le travail de lien avec les partenaires.
- L'apprentissage de l'autonomie et la gestion de la vie quotidienne sont soutenus par quatre aides de vie, présents de manière régulière au sein des logements. Leur intervention de proximité favorise l'acquisition des compétences nécessaires à une acquisition de l'autonomie dans leur vie quotidienne, levier important pour une insertion réussie.
- La dimension santé, tant physique que psychique, fait également l'objet d'une attention particulière. Un psychologue et une infirmière accompagnent les jeunes dans leurs parcours de soins, coordonnent les démarches médicales et contribuent au repérage, à la prévention ainsi qu'à l'accompagnement des vulnérabilités.
- Depuis janvier 2024, l'accompagnement scolaire est renforcé par une animatrice dédiée à l'apprentissage du français (FLE) et au soutien à la scolarité, permettant de consolider les apprentissages et de soutenir les parcours de formation.
- La continuité de l'accompagnement est assurée par la présence de deux veilleurs de nuit, mobiles et physiquement présents au sein des logements, garantissant un cadre sécurisant pour les jeunes.
- Enfin, le bon fonctionnement du service repose également sur des fonctions supports indispensables : une technicienne administrative en charge des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion administrative, ainsi qu'un agent de maintenance veillant à l'entretien et au bon état des logements.

3. EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'ACTIVITÉ

a) Données statistiques sur l'insertion professionnelle et la scolarisation des jeunes

En 2025, le DIS MARSEILLE a accompagné 63 jeunes pour un total de 17 865 journées, soit un taux de remplissage de 97,89 % (contre 98.5% prévus).

Le DIS a reçu 16 jeunes en préadmission en 2025. 15 ont donné lieu à une admission.

L'âge moyen des jeunes à l'entrée est de 17,24 ans (contre 16,5 ans en 2024).

L'ensemble des jeunes accueillis ont été orientés par l'ADDAP13.

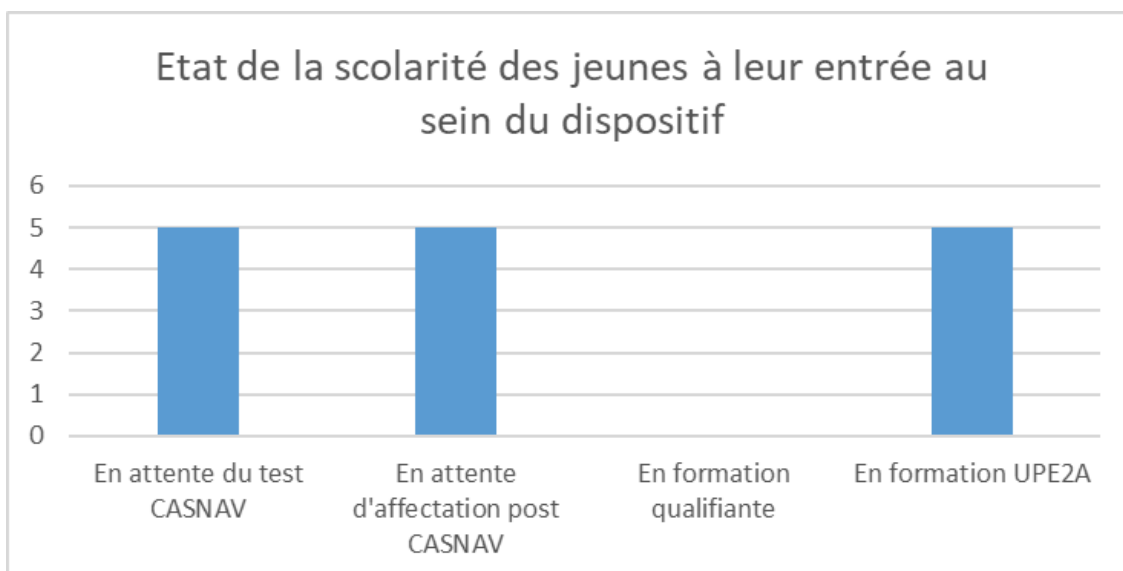
Photographie du groupe au 31/12/25 :

Au 31 décembre 2025, 47 jeunes étaient présents dans la structure.

L'âge moyen était de 18,73 ans. 35 jeunes sur 47 étaient majeurs.

Les pays d'origine des jeunes à l'entrée étaient les suivants : 8 jeunes venaient d'Algérie, 3 jeunes de Guinée Conakry, 1 jeune de Côte d'Ivoire, 1 jeune du Mali, 1 jeune du Sénégal et 1 jeune de Turquie.

Graphique 1 : Etat des lieux - Situations des jeunes à l'entrée du dispositif



Commentaires :

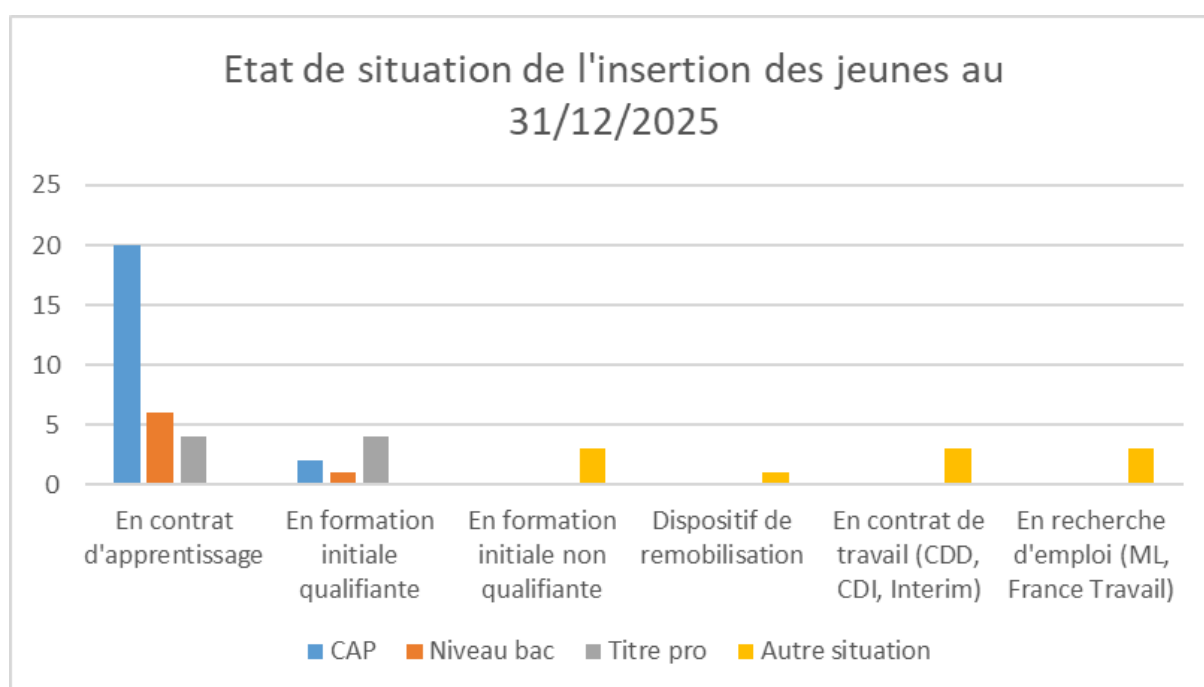
Cinq jeunes sont scolarisés en classe UPE2A ou équivalent, leur niveau de français ne leur permettant pas d'accéder à une formation qualifiante en voie initiale. Si ces orientations constituent une possibilité de consolider la maîtrise écrite et orale du français, elles ne

sont cependant pas des formations qualifiantes et ne répondent pas de ce fait au critère de régularisation pour une admission exceptionnelle au séjour.

Dix jeunes ne disposent d'aucune affectation, soit dû au délai d'attente entre la réalisation du test CASNAV et l'affectation, soit parce que le test CASNAV n'a pas encore été réalisé.

A noter que sur les 15 jeunes ayant intégré le DIS Marseille Croix-Rouge en 2025, aucun n'est inscrit en formation qualifiante, demandant par conséquent un travail rapide d'orientation afin de permettre une possibilité de régularisation à la majorité.

Graphique 2 : Situations professionnelles des jeunes au 31/12/2025



Commentaires :

L'année 2025 est une nouvelle fois marquée par un taux important de jeunes en formation en contrat d'apprentissage.

Au 31 décembre 2025, 30 jeunes disposent d'un contrat d'apprentissage soit environ 63% de l'effectif total des jeunes accueillis.

Cela s'explique en partie par :

- Une volonté des jeunes de disposer rapidement d'un revenu en plus d'une formation professionnelle.
- Une nécessité de répondre au critère de la préfecture des 6 mois de formation requis au moment de la demande d'une admission exceptionnelle au séjour.

A noter que la fin du dispositif d'aide à l'embauche pour les contrats de professionnalisation au 30 avril 2024 a eu pour conséquence de freiner grandement

l'insertion professionnelle via ce type de contrat. Si 6 jeunes étaient en contrat de professionnalisation durant l'année 2024, aucun contrat de professionnalisation n'a été signé durant l'année 2025.

Par ailleurs, 6 jeunes suivent une formation professionnelle en voie initiale. 3 jeunes sont embauchés en CDI, CDD ou encore intérim et 4 jeunes sont en recherche d'emploi suite à l'obtention de leur diplôme.

Au 31 décembre 2025, 3 jeunes sont en formation non qualifiante (UPE2A) et se mobilisent activement pour trouver un employeur afin de pouvoir intégrer une alternance. Un jeune est scolarisé dans un dispositif de remobilisation afin de tenter de l'aider à lever les freins (assiduité, polyconsommation, errance...) pour débiter une formation qualifiante à moyen terme.

A noter, 16 jeunes ont passé leur examen en 2025 à différents niveaux et dans des secteurs d'activités divers avec un taux de réussite de 100%.

- 10 jeunes ont obtenu leur diplôme de CAP ;
- 6 jeunes ont obtenu leur titre professionnel.

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le titre professionnel (commis de cuisine) restent les formations les plus représentées au sein du DIS Marseille Croix-Rouge.

L'inscription en CAP, quel que soit le domaine, nécessite une base solide dans la maîtrise de la langue et des connaissances minimales dans les savoirs de base (lecture/écriture/mathématiques) afin de pouvoir suivre la formation dans l'optique de réussir son diplôme. L'un des CFA (CFA Corot) a d'ailleurs fait de l'obtention du DELF A2 une condition pour pouvoir s'inscrire au sein de son établissement. La situation des jeunes à l'entrée de notre dispositif exclu quasi systématiquement une entrée dans cet établissement. D'autres centres de formation proposent des CAP en 3 ans pour maximiser les chances de réussite des jeunes à l'examen avec une première année dédiée à l'apprentissage des savoirs de base et à la consolidation de la langue française (CFA Pays d'Aix...).

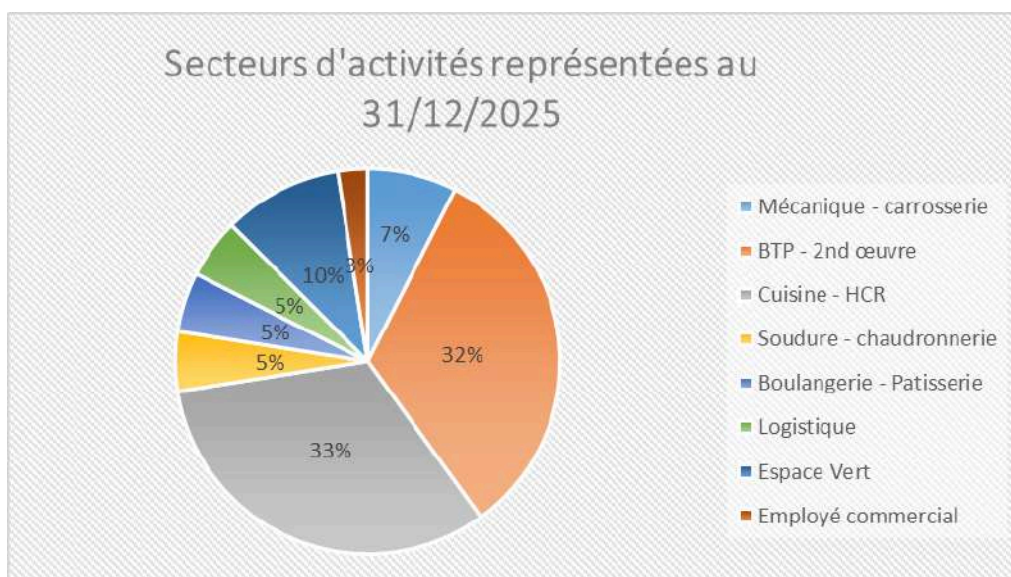
Le titre professionnel commis de cuisine, dispensé par le CFI Méditerranée, permet à des jeunes ayant plus de difficultés avec la maîtrise de la langue de s'engager dans une formation qualifiante en alternance avec une focale orientée plus sur les savoir-faire pratiques et techniques que théorique.

La législation concernant l'exonération des cotisations et contributions salariales ayant évolué à partir du 1er mars 2025 (l'exonération des cotisations salariales et CSG-CRDS est désormais réservée aux salaires dans la limite de 50% du SMIC contre 79% auparavant),

l'interrogation est de taille sur l'impact que cela peut avoir sur le recrutement des apprentis et, par conséquent, sur l'insertion professionnelle des jeunes accueillis.

Durant l'année 2025, 60% des jeunes accueillis sont issus d'un pays non francophone ou peu francophone (dont près de 90 % sont originaires d'Algérie, pays au sein duquel la langue française connaît un recul important, notamment par des récentes réformes éducatives) et par conséquent ont de grandes difficultés dans la maîtrise du français. Face à cette réalité, beaucoup font le choix de s'orienter vers le titre professionnel de commis de cuisine.

Graphique 3 : Secteurs d'activités

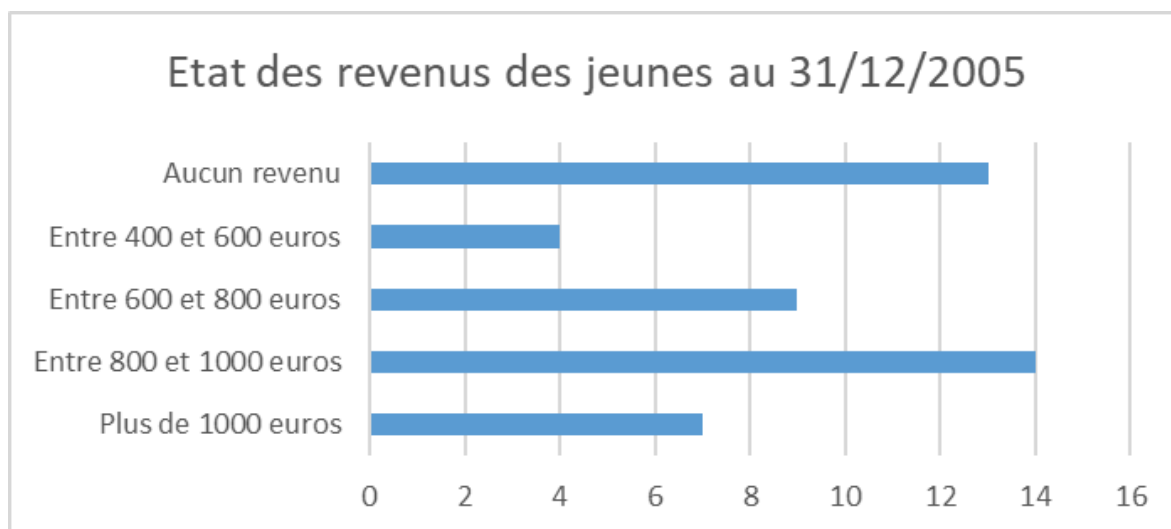


Commentaires :

A l'image de l'année 2024, les deux secteurs d'activité majoritairement représentés chez les jeunes (apprentissage et initial confondus) sont le secteur de l'hôtellerie-restauration ainsi que celui du BTP (gros œuvre et 2nd œuvre) avec plus de 60 % de représentation. Cela répond en partie à des besoins importants liés à une réalité territoriale où ces secteurs sont plus que jamais en tension. Nous pouvons également y associer les métiers des espaces verts ou encore le la mécanique-carrosserie représentant respectivement 10% et 7% des jeunes accueillis.

Enfin, nous observons à la marge plusieurs autres domaines d'activité allant de la logistique à la boulangerie en passant par la soudure et le commerce.

Graphique 4 : Etat des lieux - Revenus des jeunes au 31/12/2025



Commentaires :

Au 31/12/2025, 13 jeunes ne disposent d'aucun revenu, soit environ 30% de plus qu'en 2024 à la même période. Cela s'explique par trois phénomènes principaux :

- Une évolution des flux migratoires durant l'année 2025 avec l'augmentation de l'accueil de jeunes en situation de petite délinquance et en proie à de la polyconsommation ne permettant pas la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- Des jeunes terminant leur parcours de formation qualifiante en initiale après avoir été contraint par des réalités administratives d'intégrer un CAP dans le privé à la rentrée 2024 de manière à pouvoir déposer une demande de titre de séjour dès les 6 mois de formation acquises ;
- Des jeunes étant à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle formation à la suite d'un premier parcours d'insertion professionnelle.

4 jeunes disposent d'un revenu entre 400 et 600 euros équivalent à 27% du SMIC pour une première année CAP en apprentissage pour un jeune de moins de 18 ans dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, la boulangerie-pâtisserie ou la mécanique carrosserie ou encore les espaces verts. 9 jeunes disposent de 600 euros à 800 euros de revenus, équivalent à une rémunération d'une formation en apprentissage en 1ère année de CAP dans le secteur du bâtiment ou en 2nd année dans les autres secteurs susmentionnés. 14 jeunes sont en fin de formation CAP en apprentissage ou ont débuté une formation en baccalauréat professionnel en alternance et disposent par conséquent de revenus supérieurs à 800 euros. Enfin, nous pouvons noter que 14% des jeunes accueillis disposent de revenus supérieurs à 1000 euros, équivalent à une troisième année de contrat d'apprentissage ou à la signature d'un CDD ou CDI.

b) Droit au séjour et démarches administratives et juridiques

Qu'il s'agisse de titres de séjour de plein droit (pour les jeunes pris en charge par l'ASE avant 16 ans) ou de titres relevant de l'admission exceptionnelle au séjour (pour les jeunes pris en charge par l'ASE après 16 ans), la préfecture a répondu favorablement à la totalité des demandes de titre de séjour introduites pour les jeunes du DIS durant l'année 2025.

Graphique 5 : Etat des lieux des situations administratives des jeunes au 31/12/2025



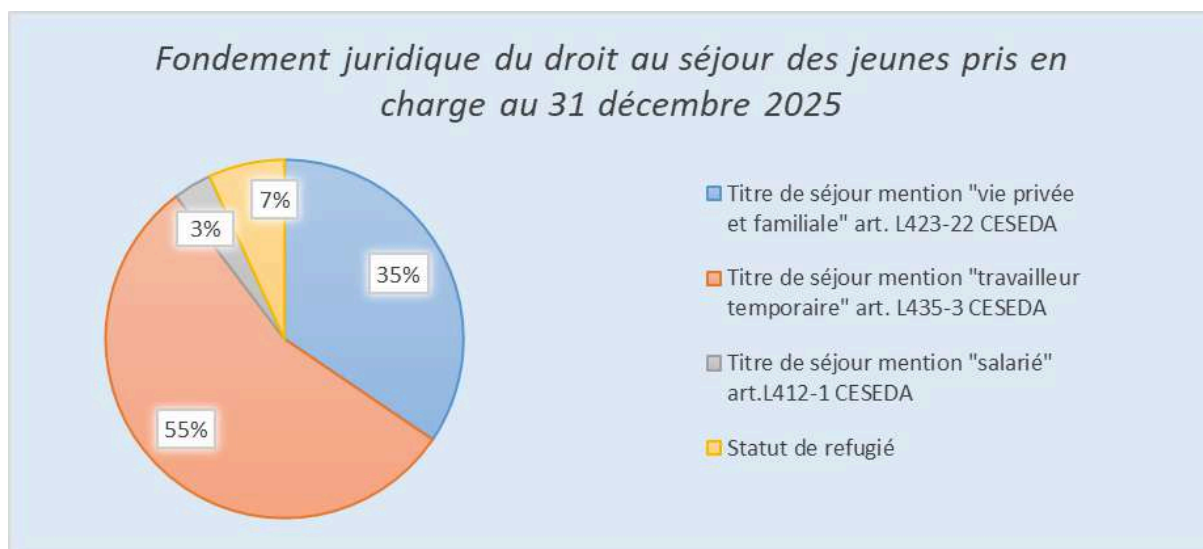
Au 31 décembre 2025, vingt et un jeunes disposent d'un titre de séjour dont neuf mentions « vie privée et familiale », onze mentions « travailleur temporaire » et une mention « salarié ». Le nombre de jeunes éligibles ou possédant un titre de séjour vie privée et familiale est en baisse comparée à l'année 2024, ce qui s'explique par des arrivées plus tardives en France.

Six jeunes sont en attente de l'examen de leur première demande de titre de séjour par la préfecture et disposent donc d'un récépissé.

Deux jeunes ont obtenu le statut de réfugié à la suite d'une demande d'asile.

Le reste de l'effectif, à savoir dix-huit jeunes, n'a pas encore initié leur démarche de régularisation, pour la plupart en raison de leur âge. D'une part car les demandes de titre de séjours mention "travailleur temporaire" peuvent seulement être introduites à l'approche de la majorité et d'autre part, car la préfecture refuse d'enregistrer les demandes de titres de séjour mention "vie privée et familiale" de manière anticipée, contrairement à ce qui est prévu par le CESEDA. Ainsi, les jeunes ayant obtenu leur premier titre de séjour entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025 ont déposé leur demande de titre de séjour à 17 ans et 11 mois en moyenne, ce qui permet d'assurer une continuité de séjour.

Graphique 6 : Droit au séjour au 31/12/2025



Certaines difficultés sont toujours à relever dans le processus d'obtention du titre de séjour :

- Des délais d'insertion courts en raison d'arrivées plus tardives : les quinze jeunes admis au cours de l'année 2025 avaient en moyenne 17 ans et 3 mois (contre 16 ans et 6 mois en 2024) et sont éligibles à un titre de séjour « travailleur temporaire », ce qui leur laisse un délai très limité pour remplir les conditions d'obtention de ce titre, notamment le suivi d'une formation professionnelle qualifiante d'une durée minimale de six mois
- Des retards de délivrance des premiers récépissés et de leur renouvellement ont placé certains jeunes en situation d'irrégularité administrative, du fait des délais imputables à la préfecture. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi retrouvés dépourvus de tout document de séjour valable pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ces ruptures de droits constituent une entrave majeure à l'insertion des jeunes concernés, les exposant à une rupture de leur contrat de travail.
- Des délais préfectoraux longs et inégaux entre la délivrance du premier récépissé et celle du titre de séjour : les jeunes restent entre 2 et 12 mois en possession d'un récépissé, pour une durée moyenne de 5,3 mois.
- Les exigences relatives aux documents d'état civil : alors que la grande majorité des jeunes admis en 2025 étaient en possession d'un seul acte de naissance, il leur est nécessaire de fournir un document d'identité (carte consulaire, carte d'identité, carte consulaire) à l'appui de leur demande de titre de séjour. Ces démarches d'obtention s'avèrent longues et inégales selon les pays d'origine.
- Une incertitude de régularisation : l'augmentation du nombre de jeunes présentant des problématiques d'errance, de consommation et de délinquance, faisant l'objet d'un suivi par la police judiciaire de la jeunesse dans le cadre de mise à l'épreuve

éducative. Ces situations s’inscrivent dans un contexte d’incertitude quant à leur future régularisation, face à l’utilisation grandissante de la notion de menace à l’ordre public dans le champ du droit des étrangers.

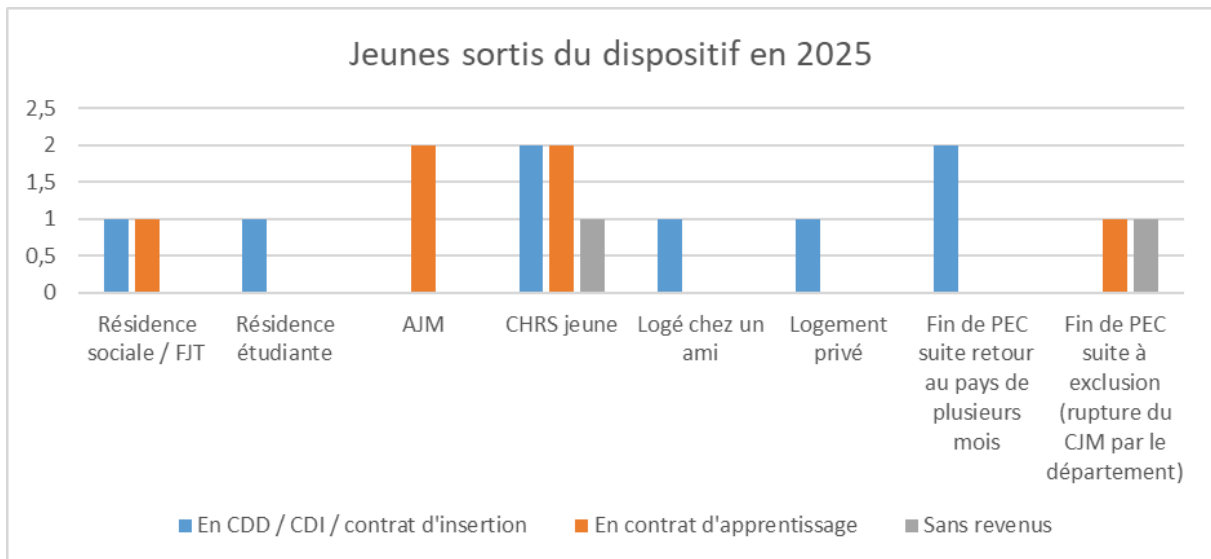
La nationalité française

Les mineurs non accompagnés justifiant de 3 ans de prise en charge à l’Aide Sociale à l’Enfance avant leurs 18 ans, peuvent procéder à une déclaration de nationalité. Cette possibilité, qui pourrait apporter une importante sécurité aux jeunes, s’avère n’être que très peu accordée par le tribunal judiciaire de Marseille. L’ensemble des trois jeunes du DIS Marseille ayant procédé à une déclaration de nationalité au 31 décembre 2025 se sont vus notifier un refus d’enregistrement, car leurs actes de naissance n’étaient pas probants au sens de l’article 47 du Code Civil. Ils sont actuellement en recours.

c) Sorties de dispositifs en 2025

16 jeunes ont quitté le DIS en 2025.

Graphique 7 : Situations à la sortie – 2025



Commentaires :

2 jeunes ont intégré une résidence sociale à leur demande. Tous disposaient à la fois d’un niveau d’autonomie leur permettant d’accéder à ce type de dispositif et de revenus liés à leur situation en apprentissage ou en CDD, leur permettant de bénéficier d’une aide au logement importante facilitant ainsi leur installation.

2 jeunes ont été orientés en accueil jeune majeur afin de poursuivre le travail autour de l'autonomie et de la compréhension des rouages administratifs avant d'envisager une sortie à court ou moyen terme en résidence sociale ou vers le parc privé/social.

5 jeunes ont intégré un CHRS jeune. Ces orientations, plus nombreuses que les années précédentes, font suite à un travail étroit avec le SIAO (rédaction des fiches SIAO à 17 ans et 6 mois, actualisation régulière de ces mêmes fiches, contacts réguliers avec l'animatrice de réseau public jeune). Néanmoins, on peut s'interroger sur l'orientation en CHRS de jeunes disposant de revenus. Ces orientations s'expliquent en grande partie par la précarité des contrats de travail des jeunes (contrat d'insertion, contrat d'apprentissage arrivant à terme) et/ou par un besoin constaté d'un accompagnement psychologique soutenu ne permettant pas une orientation en résidence sociale.

4 jeunes sont sortis du dispositif à la suite d'une fin de prise en charge actée par le département pour des motifs divers :

- 2 jeunes sont rentrés au pays pour une durée de plusieurs mois ne permettant pas au département de maintenir leur prise en charge. A leur retour, ils ont tous les deux été hébergés par des amis.
- 2 jeunes ont été exclus suite à une demande de la part du DIS pour des faits de violence contraire au règlement de fonctionnement de la structure. Suite à leur exclusion, l'un des jeunes a été accueilli en résidence social tandis que l'autre a intégré un CHRS jeune faute de ressource.

Sur les 16 jeunes ayant quitté le dispositif en 2025, 9 jeunes étaient reconnus prioritaires au titre du DAHO et 7 jeunes bénéficiaient d'un recours DALO.

Les sorties vers le logement privé restent encore très peu représentées (1 seule en 2025). Ceci étant dû à la fois aux exigences croissantes des propriétaires (refus de la garantie Visale) et à l'augmentation globale du montant du parc locatif ne permettant pas aux jeunes souvent payés au SMIC en sortie de diplôme de disposer de trois fois le montant du loyer. Associé à cela, l'accès au logement social devient peu à peu une chimère, illustrée par le peu de logements proposés. Les jeunes étant soumis à des contrats jeunes majeurs de plus en plus courts une fois un semblant d'autonomie financière atteinte, cela ne leur permet pas de disposer du temps nécessaire pour accéder à un logement social en sortie de notre dispositif (le délai entre l'envoi d'un dossier de recours DALO et la proposition d'un logement social est généralement compris entre 12 et 18 mois).

Notons enfin que la réorganisation du SIAO courant le premier semestre de l'année 2026 risque d'impacter fortement les modalités d'orientation des jeunes accueillis. Une veille

accrue sera nécessaire afin que nous puissions intégrer ces nouvelles modalités de façon à pouvoir accompagner les jeunes accueillis au plus proche de leurs besoins et attentes.

Pour finir, la durée moyenne de séjour était de 897 jours, le plus petit séjour était de 431 jours et le plus long de 1232 jours et l'âge moyen de sortie de 19,60 ans.

d) Actions éducatives réalisées en 2025

Sur l'année 2025, le service a mené de nombreuses actions, activités, sorties ou séjours à visée culturelle, sportive ou de loisirs.

- **Activités sportives :**

Le DIS a pu faire participer les jeunes à de nombreuses activités sportives au cours de l'année 2025 :

- Natation en piscine municipale :

Entre janvier et mai, 6 jeunes ont bénéficié de 15 séances de natation, les samedis de 14 à 15h hors période de vacances scolaire. Ces cours collectifs ont été encadrés par un maître-nageur sauveteur à la piscine municipale de Bonneveine, sur une ligne de natation réservée, avec accompagnement d'un.e éducatrice dans le bassin, avec pour objectif d'accompagner les jeunes concernés à apprendre à nager ainsi qu'à travailler leur rapport à l'eau.

- Projet Eau Rizon :

Dans la continuité de ces cours de natation, les jeunes ont poursuivi l'apprentissage de la nage pendant la période estivale, dans un autre format. En effet, le projet Eaurizon, coordonné par le contact club, a permis à 5 jeunes du DIS de bénéficier de 10 séances de natation par un maître-nageur sauveteur dans des piscines de particuliers cette fois-ci. Cela offre un cadre plus sécurisant pour les aquaphobes notamment (piscine plus petites) et plus agréable (piscine réservée entièrement aux jeunes, plein air).

Dans le cadre du projet Eaurizon, 6 jeunes ont bénéficié d'une sortie Paddle avec l'UCPA à la Pointe-Rouge. Cette activité dans la continuité des cours de natation, vise à changer le rapport à l'eau de certains jeunes ayant eu une expérience traumatique en mer.

- MNA Cup (voir le résumé dans "Projets financés par la CRf et appels à projets" et le bilan du projet en annexe 5) ;

- Futsal :

Des séances de futsal ont été organisées tout au long de l'année, à un rythme mensuel. Le futsal est un sport qui se joue entre deux équipes de cinq joueurs chacune et se pratique sur un terrain plus petit qu'un terrain de football classique.

Le jeu est rapide et technique, avec peu de temps pour contrôler le ballon, ce qui favorise les passes courtes et les déplacements constants. Ce qui en fait un outil éducatif particulièrement riche, favorisant à la fois le développement physique, social et mental des pratiquants. Sur le plan éducatif, il inculque des valeurs essentielles comme le respect des règles, l'esprit d'équipe et la gestion des émotions. Chaque joueur étant davantage impliqué dans le jeu, la responsabilité individuelle est renforcée, tout en développant la coopération collective.

C'est une activité très demandée de la part du public que l'on accompagne au sein du DIS Marseille.

- Billets d'entrées - piscines municipales :
5 cartons de 10 entrées aux piscines municipales de la ville ont été distribués parmi les jeunes du service.

Au cours de l'année 2025, des activités de loisirs ont aussi été proposées aux jeunes en parallèle des activités culturelles et de loisirs :

- Match OM / Toulouse :
Le 6 avril, quatre jeunes se sont rendus au stade pour assister au match entre l'OM et Toulouse, grâce à un partenariat avec un groupe de supporters.
- Sortie Vélorail :
Une sortie à la Sainte-Baume a été organisée lors d'une journée conviviale de découverte des paysages de Provence, notamment par le cheminement sur une ancienne voie ferrée à bord d'un vélorail (photos en annexe).
- Aqualand :
Une sortie a été organisée au parc d'Aqualand avec trois jeunes du service en août 2025. Pour les jeunes ayant pu profiter de cette journée, ce fut l'occasion de découvrir un nouvel environnement, mais également d'apprendre à adopter des comportements responsables et d'évoluer dans des espaces collectifs et animés. Ce fut également l'occasion de découvrir un nouveau loisir et de travailler leur rapport à l'eau et aux activités aquatiques.

- **Projet et sorties culturelles/éducatives :**

Régulièrement, le DIS organise des sorties culturelles ou éducatives.

- Concert Alonzo (voir le résumé dans "Projets financés par la CRf et appels à projets" et le bilan du projet en annexe 6)
- Sortie Sur les pas de Cézanne (Sainte Victoire) (voir le résumé dans "Projets financés par la CRf et appels à projets" et le bilan du projet en annexe 6)
- Concert Youssoupha à La Fiesta des Suds :
Le vendredi 10 octobre, nous avons pu bénéficier d'un partenariat avec la Fiesta des Suds pour avoir 10 places gratuites pour aller voir Youssoupha en concert. Après avoir sondé les 50 jeunes sur leur intérêt ou non d'y assister, 10 jeunes se sont

positionnés et ont été accompagnés par l'animatrice FLE et la coordinatrice juridique. Les jeunes étaient très enthousiastes et le concert, entièrement en français, a permis d'avoir des discussions autour du sens des paroles.

- Concert Toulon - M et Fatoumata Diawara :

Pour -M-, Lamomali est un symbole de ce que la musique peut accomplir : unir, émouvoir et transporter au-delà des mots. C'est dans ce cadre-là que 8 jeunes du service et une accompagnatrice, ont pu obtenir des places et assister au concert de M et de Fatoumata Diawara à Toulon le 22 juillet 2025.

- Places de cinéma :

10 places de cinéma ont été distribuées parmi les jeunes du service.

- Sortie bateau Calanques :

Le 29 août, cinq jeunes ont pu bénéficier d'une sortie en bateau dans le parc des Calanques. Ce fut notamment l'occasion de sensibiliser les jeunes à la richesse et à la fragilité du milieu marin et du littoral, qui fait partie intégrante de l'environnement des Bouches-du-Rhône. Ils ont pu observer les paysages entre Marseille et Cassis tout en découvrant les falaises, la biodiversité marine, et les espèces emblématiques de la région. Cette activité a permis aux jeunes d'évoluer dans un environnement naturel, et a encouragé le respect de l'environnement en abordant notamment des notions liées à la protection des écosystèmes.

- Projection du film "Tout va bien" :

Le film "Tout va bien" dépeint l'histoire de cinq adolescents "âgés de 14 à 19 ans, ayant traversé des déserts et des mers, seuls. Arrivés à Marseille, ces filles et garçons portent en eux l'espoir brûlant d'une nouvelle vie. Ils apprennent un métier, un pays, des habitudes et pour certains une langue"

Une avant-première a été organisée à Marseille, au cinéma les Variétés, le 18 décembre au soir. Ce sont plus de 20 jeunes du service et près de 10 professionnels qui se sont rendus à la projection du film.

Ce fut notamment l'occasion pour les jeunes de voir enfin des personnages dans lesquels ils peuvent s'identifier, et d'autant plus au grand écran (ce qui fut une première expérience pour de nombreux jeunes).

L'ensemble de ces activités ont permis aux jeunes de découvrir notre territoire, notre environnement et sont un vecteur fort d'insertion sociale.

• **Ateliers collectifs :**

Nous poursuivons les ateliers collectifs à destination des jeunes accueillis, qu'ils soient réalisés par notre service ou d'autres partenaires :

- Oeil du Loup (Vie affective et sexuelle) :

Des ateliers d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ont été mis en place en partenariat avec l'association L'Œil du Loup. Deux sessions ont été organisées, chacune composée de 4 à 5 ateliers. Les séances proposées portaient sur les thématiques suivantes : identifier les émotions, comprendre ses besoins, apprendre à relationner, connaître son corps et questionner la sexualité.

Au cours de chaque session, un noyau de jeunes s'est montré assidu, permettant la constitution d'un groupe stable et de confiance. Cette continuité a favorisé la qualité des échanges et a permis d'approfondir certaines réflexions.

L'animatrice de l'association a proposé des supports variés, notamment des jeux, afin de faciliter la participation. Les ateliers avaient pour objectif de favoriser l'expression, d'amener les jeunes à se questionner et à partager leurs points de vue, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Au regard de l'intérêt manifesté par les jeunes et de la pertinence de ces interventions, ces ateliers seront reconduits en 2026.

- Pot de voisinage :

Afin de développer et d'entretenir de bonnes relations de voisinage, nous essayons d'organiser des pots avec l'implication des jeunes dans les différents immeubles où le service possède des logements.

En 2025, nous avons organisé un pot le vendredi 28/05 à 19h au 38/42 boulevard Rabatau (SFHE).

- Atelier repas :

Durant l'année 2025, les professionnels ont pu proposer à plusieurs reprises des ateliers repas afin d'accompagner les jeunes du service à apprendre à cuisiner et à diversifier leur alimentation.

Par exemple, un atelier cuisine et repas de pâtes à la bolognaise a été effectué en août avec la présence de 7 jeunes du service.

- Atelier Code (réalisé en interne par une professionnelle du DIS) :

Chaque vendredi, de 19h à 20h, l'animatrice FLE invite chaque jeune de la structure à la rejoindre au foyer pour assister à une séance de code de la route. L'animatrice affiche grâce à un vidéo projecteur un QR Code qui permet aux jeunes de rejoindre le jeu Kahoot. Ils peuvent choisir un pseudo et un "personnage". Les questions s'affichent sur le tableau, et les jeunes sélectionnent les bonnes réponses sur leur téléphone. Les jeunes sont mis en compétition, avec un tableau qui affiche leur score individuel. Les jeunes apprennent en s'amusant, ils boivent un thé et discutent entre eux. Ils peuvent ainsi faire du lien car tous ne se croisent pas au cours de la semaine, du fait des appartements en diffus.

- Atelier thématique :

Plusieurs ateliers sont organisés tout au long de l'année, à destination des jeunes, afin de les sensibiliser et les informer concernant plusieurs volets majeurs de leur accompagnement :

- Atelier logement le 30 janvier 2025 : 17 jeunes présents ;
- Atelier emploi (congrés, salaire, qualités pro, CPF, préavis lors d'un départ etc...) le 25 février 2025 : 15 jeunes présents ;
- Atelier impôt le 29 avril 2025 : 12 jeunes présents ;
- Réunion majorité (titres de séjour, contrat jeune majeur, orientation post Croix-Rouge) le 27 octobre 2025 : 13 jeunes présents.

- Ftour :

Lors de la période du Ramadan, nous avons proposé aux jeunes une série de plusieurs repas partagés à l'heure de la rupture du jeûne. L'objectif était transculturel, et a également permis aux jeunes de tisser du lien entre eux. Au menu : mafé, biryani, dattes, pâtisseries arabes, fruits frais, thé à la menthe maison... L'ambiance festive était au rendez-vous, avec la musique en prime !

- Repas Aïd :

Dans une démarche transculturelle également, nous avons à cœur, en tant qu'équipe éducative, de pouvoir fêter avec les jeunes qui le souhaitent la fin du Ramadan. En effet, cette période de fête peut être douloureuse pour certains, qui ne peuvent pas le fêter avec leur famille. Nous avons donc assuré, sur le temps de l'après-midi et de la soirée, un goûter et un repas au foyer avec une décoration et des banderoles pour leur souhaiter un bon Aïd. Nous avons joué au Yam's, discuté, écouté de la musique, et mangé ensemble.

- Diffusion matchs de la CAN :

Lors de la CAN 2025, nous avons pu souscrire un abonnement Canal+ nous permettant de diffuser certains matchs au sein de nos locaux. Cela a permis aux jeunes de différentes nationalités de partager des moments de convivialité autour d'une passion commune.

Tous ces ateliers ont une visée pédagogique ou éducative. L'ensemble de ces temps sont réfléchis en amont par l'équipe de professionnels en lien avec nos partenaires.

• **Ateliers pédagogiques et créatifs :**

Chaque année, les membres de l'équipe organisent aussi des ateliers créatifs à visée pédagogique :

- Chantier éducatif peinture :

Certains jeunes ont eu l'occasion de repeindre leur chambre, accompagnés par les professionnels du DIS. En effet, ces chantiers éducatifs ont permis d'impliquer les jeunes dans l'entretien de leur logement et les accompagner dans l'appropriation

du lieu, notamment en leur laissant choisir d'une couleur. En plus d'améliorer leur bien-être sur leur lieu de vie, ces rénovations visent à inciter au bon entretien du logement sur le long terme, ainsi que leur faire découvrir une activité manuelle/un métier. Au total, 5 chambres ont été repeintes et 8 jeunes ont participé à ces différents chantiers éducatifs.

- Projet "En Selle" :

Dispensé par l'association la Recyclerie Sportive, le projet "En Selle" vise à améliorer la mobilité des jeunes. Les bénéficiaires du projet suivent une formation d'une journée autour de la sécurité routière et de la mécanique vélo, et repartent avec un vélo d'occasion totalement révisé. Au total, 13 Jeunes du DIS ont bénéficié de ce programme en 2025, et continuent d'utiliser leur vélo à l'heure actuelle.

- Soirée karaoké - biryani (30/05) :

Nous avons instauré une soirée à thème pour les jeunes pakistanais et bangladais, pour qu'ils puissent mettre à l'honneur leur culture culinaire et musicale. Nous avons fait un concours de biryani, et installé deux micros avec enceinte connectés à la télévision pour qu'ils nous présentent leurs chansons et artistes préférés ; les jeunes ont chanté à tue-tête, dansé jusqu'à l'épuisement. Des jeunes venants d'autres pays sont venus goûter les biryanis, cette soirée a permis de créer du lien entre les jeunes et à valoriser la culture de jeunes parfois timides.

• **Projets financés par la CRf et appels à projets :**

MNA Cup :

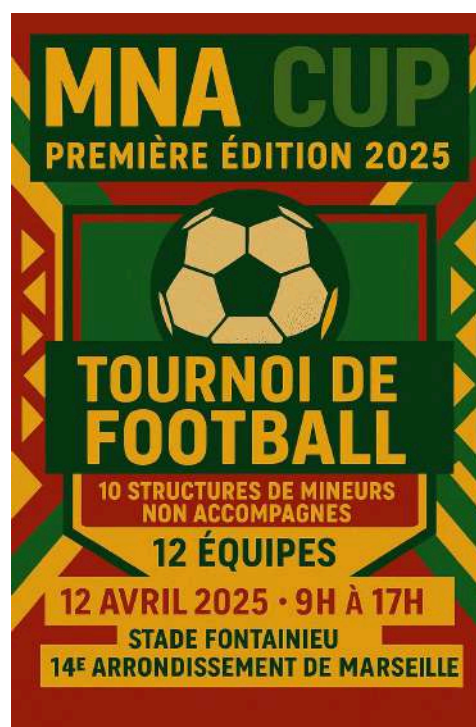
Le 12 avril 2025 a été organisée la première édition de la MNA Cup. Il s'agit d'un tournoi de football qui a réuni plus de 150 jeunes MNA et jeunes majeurs au stade de Fontainieu.

Cet événement est le résultat d'une collaboration inter-structures engagée depuis septembre 2024. Douze équipes issues de différentes structures ont participé (HPF, ADDAP13, HAS, SERENA, AAJT, SOLIHA, Dames de la Providence, RAMINA...).

Le coût total du projet s'est élevé à 1870 €, financé en partie par une bourse et les structures partenaires.

Quelques difficultés ont été relevées, notamment concernant l'arbitrage, le retard du traiteur et l'organisation des équipes, mais en dehors de cela, un bilan largement positif est tiré de cette première édition (annexe n°5).

Une seconde édition est déjà prévue pour le 18 avril 2026.



Projet Culture :

Le projet Culture s'est déroulé au sein du DIS 13 tout au long de l'année 2025. Son objectif principal du projet étant d'amener les jeunes accueillis à voir la diversité et la richesse des cultures, des œuvres, des lieux, provençaux, méditerranéens, marseillais, qui les entourent (annexe n°6).

Quatre activités principales ont eu lieu :

- La première activité fut une immersion dans l'univers de Paul Cézanne à Aix-en-Provence, mêlant randonnée et découverte artistique ;
- La deuxième activité s'est déroulée à l'Estaque, permettant de relier les paysages locaux à l'histoire de l'art et à l'inspiration des artistes ;
- La troisième sortie a conduit les jeunes au Mucem, pour explorer les cultures méditerranéennes et l'architecture contemporaine ;
- Enfin, la quatrième activité a consisté à assister à un concert d'Alonzo au stade Vélodrome, symbole fort de la culture locale.

Ces actions ont favorisé l'ouverture culturelle, la cohésion de groupe et le sentiment d'appartenance à la société, en articulant patrimoine, art moderne et culture urbaine pour toucher les jeunes de manière variée.

Projet Sport :

Avec le projet sport obtenu en 2024, nous avons financé la réservation de créneaux de futsal réguliers pour les jeunes et des sessions d'apprentissage de la nage tout au long de l'année 2025.

- **Quatre séjours ont été mis en œuvre :**

Comme chaque année, nous essayons de proposer des séjours aux jeunes que nous accompagnons. Cette année, nous avons pu organiser les séjours suivants :

- Séjour Ski (7 jeunes) - 2 nuits -

6 jeunes sont partis, accompagnés d'une maîtresse de maison, d'une éducatrice et d'une stagiaire du 24 au 26 janvier, pour un séjour à Barcelonnette. Le groupe a pu participer à une journée "Grand Nord", au programme balade en raquettes, chiens de traineau, construction d'igloo, grillades sur la glace et visite du chenil.

Le deuxième jour, les jeunes et les accompagnants se sont rendus à Pra Loup, où ils ont pu faire de la luge d'été, de la luge, et manger des pizzas au soleil, puis faire un bowling le soir.

- Séjour Verdon (10 jeunes) - 2 nuits -

Du 13 au 15 juin 2026, 10 jeunes sont partis en camping dans les gorges du Verdon, accompagnés par 2 éducateurs. Ce fut l'occasion pour eux de participer et de découvrir

de nombreuses activités telles que les balades en VTT électrique, l'accrobranche, mais aussi les activités dans les infrastructures du camping (piscine, volleyball, pétanque).

Ce séjour a permis de créer du lien tant entre les jeunes du service mais également de profiter d'un environnement naturel et reposant.

- Séjour Peillon (6 jeunes) - 1 nuit -

Du 21 au 22 juin 2025, ce sont 6 jeunes et 2 accompagnateurs qui ont pu effectuer un séjour à Peillon (à quelques kilomètres au nord de Monaco).

Le départ du DIS a eu lieu le vendredi matin tôt. Après quelques heures d'autoroute, le groupe est directement arrivé sur la plage de Saint-Jean-Cap-Ferrat pour une baignade bien méritée. Au programme, raquette, baignade, jeu de ballon, pique-nique et course de natation. Dans la foulée, le groupe reprend la voiture pour rentrer dans les terres et découvrir l'auberge pour la nuit dans le village de Peillon, qui offre une vue magnifique. Le soir, pizza au programme pour fêter l'anniversaire d'un des accompagnateurs. Le lendemain matin, petit déjeuner en terrasse avec vue sur la vallée puis visite du village de Peillon. Le groupe rencontre même une habitante qui les invite à visiter sa maison.

Un peu plus tard, le groupe quitte l'auberge avec regret, et se met en direction de la visite du village d'Eze (jardin botanique, découverte de la flore...). C'est ensuite l'heure de partir, quelques jeunes se lancent dans un DJ set pour encourager les conducteurs.

Ce week-end était une réussite, les jeunes comme les accompagnateurs en gardent un très bon souvenir. L'ambiance générale fut très bonne. Ce fut l'occasion pour les jeunes de découvrir une autre réalité de la France et de la Provence à travers des espaces plus ruraux.

- Séjour Puy-en-Velay (7 jeunes) - 4 nuits -

Du 24 août au 29 août 2025, ce sont 7 jeunes et 2 accompagnatrices qui ont pu effectuer un séjour au domaine de Souchiol, près du Puy-en-Velay.

Des jeunes de plusieurs services ont participé à ce séjour centré autour de 3 axes que sont (1) la visite du territoire à travers des balades et des excursions, (2) le sport et les activités : accrobranche, football, baignade et (3) l'entraide et la solidarité (proposition d'activités jardinage et rénovation sur le gîte aux jeunes).

Le lieu d'hébergement s'est révélé de très bonne qualité, offrant un cadre agréable et adapté à un séjour en collectivité. L'environnement naturel a permis une bonne coupure pour les jeunes.

Les jeunes ont pu effectuer des balades à pied, en canoë, mais aussi de l'accrobranche. Ces activités proposées ont été bien accueillies et les activités communes avec les autres dispositifs ont été beaucoup appréciées.

Plusieurs moments ont permis de créer du lien tant entre les jeunes des différents dispositifs ainsi qu'avec les professionnels, notamment durant les activités sportives ou pendant les temps du soir autour de jeux de société.

Ces quatre séjours sont à chaque fois l'occasion pour nos jeunes de découvrir un peu plus notre territoire et de nouveaux environnements. Sur chacun de ces séjours, de nombreuses activités sont proposées aux jeunes

Vous retrouverez en **annexe** quelques photos de ces activités/sorties/séjours

e) La participation des jeunes

L'ouverture du DIS en mars 2020, en pleine période COVID, n'avait pas laissé le temps de réellement organiser la participation des jeunes. Par la suite, le service a pu réfléchir pour mettre en place un conseil de vie sociale permettant aux jeunes de s'exprimer sur l'ensemble de l'accompagnement au DIS.

Au même titre que sur l'année 2024, 4 CVS ont été organisés au sein du service durant l'année 2025. Les thématiques abordées ont été nombreuses, et ont permis de mieux prendre en compte les plaintes et réclamations (mobilier, interventions etc), les demandes et besoins en animation du service, les évolutions des règles du service.

Durant cette année, de nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre du CVS afin de multiplier les canaux de communication, et de faciliter l'appropriation de l'instance par les jeunes (traduction des compte-rendus de réunions en plusieurs langues, format simplifié de compte-rendus, affichage dans les deux bureaux, tour des logements avec les représentants des CVS).

De manière générale, le service essaie d'impliquer au mieux les jeunes, tout au long de leur prise en charge. Cela passe, par exemple, par l'organisation de réunions préparatoires dans le cadre des séjours organisés, afin que les jeunes puissent s'impliquer dans programme et les activités choisies.

4. RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS

a) Mouvements au sein de l'équipe du DIS en 2025

L'équipe du DIS, est restée globalement stable au cours de l'année 2025, en dehors de quelques mouvements :

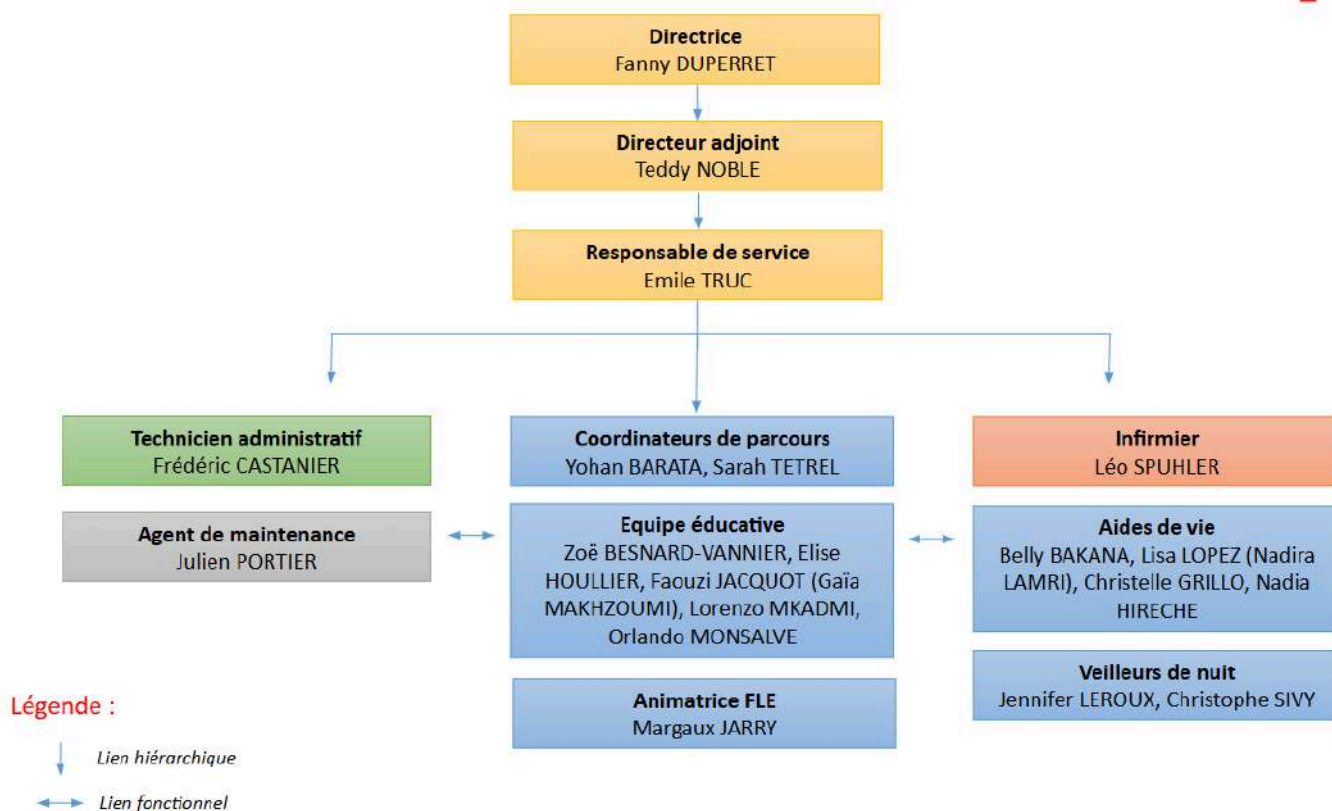
- Changement de chef de service début avril ;
- Prolongation du remplacement, depuis plus de trois années, d'un salarié pour l'exercice de ses missions syndicales, ce qui a donné lieu à l'accueil de deux personnes en CDD sur l'année 2025 ;
- Deux salariés sont déclarés en accident du travail depuis février 2024 :

- L'un est l'ouvrier des moyens généraux, remplacé par la même personne tout au long de l'année ;
- L'autre une aide de vie, remplacée par 2 personnes successives sur l'année.
- L'infirmière titulaire du poste, en congé parental, est aussi remplacée (2 personnes en remplacement sur son poste en 2024). Son remplacement est stable depuis l'arrivée d'un nouvel infirmier en mars 2025.

Après avoir bénéficié de fonds Croix Rouge pour financer un poste de psychologue (fonds 2023 pour 2023 et 2024) trois heures par semaine, nous avons décidé de maintenir la présence d'un psychologue, avec une présence de 5 heures par semaine, partagées entre réunion clinique (une heure par semaine) et consultations individuelles (quatre heures par semaine).

Enfin, le DIS a accueilli durant cette année une stagiaire (Master 2 - Droit des étrangers).

Figure 3 : Organigramme DIS 13 à jour (31/03/2026)



b) Un maintien de la dynamique de formation

La dynamique de formation est forte au sein du service, soit au niveau de l'établissement, soit portée par la filière au niveau national. Le DIS Marseille a ainsi pu organiser ou faire participer ses collaborateurs aux formations suivantes :

Tableau 1 : Formations 2025

Formation	Organisme	Participants	Durée en H
Géopolitique - Afghanistan/Maghreb	Forum Réfugiés	14	7
Justice pénale des mineurs / Actes usuels - non usuels	Croix-Rouge - Interne	14	3
Justice pénale des mineurs / Actes usuels - non usuels : Partie 2	Croix-Rouge - Interne	13	3
Formation Addiction	Addiction France	12	14
Recyclage SST (sauveteur secouriste du travail)	Croix-Rouge compétence	5	7
Géopolitique - Turquie	Forum Réfugiés	4	7
Comprendre pour agir contre l'implication des mineurs dans le narcotrafic	Croix-Rouge compétence et la DT PJ du Var	4	7
Habilitation électrique	Voltwork	1	14
SST (sauveteur secouriste du travail) - initiale	Croix-Rouge compétence	1	14
Certibiocide	CERTIF AGRI	1	21
Gérer l'hétérogénéité en formation linguistique : Les astuces pédagogiques	CRIA	1	14
Améliorer l'appui pédagogique des intervenants auprès d'adultes en difficulté avec l'écrit et les savoirs de base	CRIA	1	21
Le Français Compétence Professionnelle comme levier d'apprentissage	CRIA	1	14
Les ados placés : comprendre et accompagner les conduites à risque et les troubles psychopathologiques	Epsilon Média	1	14
Formation à l'approche transculturelle	ACT	1	16

Conférence et journées filières :

Les équipes ont aussi pu participer (entre autre) aux journées suivantes :

Journées filière - Protection de l'Enfance (identification, l'accompagnement et la prévention des violences sexuelles)	Croix-Rouge - National	2	14
Journée Professionnels de Santé	Croix-Rouge - National	1	7
Journée MNA - CRF	Croix-Rouge - National	1	7
Accompagner les personnes face aux addictions : Première étape d'un dialogue ouvert pour renforcer notre posture et nos pratiques	Croix-Rouge - National	1	7
Journée FLE	Croix-Rouge - National	1	7

Au-delà des formations réglementaires obligatoires, comme la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en initial et en recyclage, de nombreuses formations ont pu être mises en place.

Les formations en 2025 ont principalement porté sur des thématiques en lien direct avec les réalités du terrain : En interne au niveau de notre dispositif, nous avons travaillé sur le sujet des conduites addictives (portée de manière conjointe avec Addictions France) et la justice pénale des mineurs (interne pôle). Depuis plusieurs années, nous sensibilisons aussi les professionnels au contexte géopolitique des pays de provenance des jeunes que nous accompagnons (une session à propos de la Turquie, et une autre à propos de l'Afghanistan et du Maghreb pour cette année 2025).

Au niveau de la filière protection de l'enfance CRF et dans le cadre du plan de formation nationale, certains salariés ont pu participer à des journées filières sur la prévention des violences sexuelles, les troubles psychiques chez les adolescents ou encore l'implication des mineurs dans le narcotraffic (via Croix-Rouge compétence). Ces thématiques permettent aux professionnels de mieux comprendre certains comportements à risque et d'adapter leur posture éducative.

Enfin, l'année 2025 s'inscrit aussi dans une dynamique de développement des compétences à plus long terme, avec deux formations individuelles diplômantes engagées.

Dans l'ensemble, ces actions témoignent d'une dynamique de formation active, mobilisant une grande partie de l'équipe, tous postes confondus et participant à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes

5. RÉSULTATS DES OBJECTIFS DE TRAVAIL DE 2025

Les objectifs 2025 et les résultats observables :

- **Qualité de vie au travail**

L'enquête de satisfaction interne sur la qualité de vie au travail des salariés du DIS menée en novembre 2024 a permis d'identifier et de prendre en compte les demandes / besoins / avis de l'ensemble des professionnels sur leurs conditions de travail et l'amélioration de la qualité de vie au travail de manière globale.

Les éléments de réponses pouvant donner lieu à une action immédiate avaient été réalisés (achat de matériel de bureau, petit matériel et autres éléments).

Le reste a été inscrit dans nos axes de travail sur la Qualité de vie au travail à court/moyen/long terme. C'est dans ce cadre-là que nous avons pu continuer à engager différentes actions tout au long de l'année 2025, tel que :

- Le réaménagement des locaux en avril 2025 permettant d'améliorer et de fluidifier l'organisation et la collaboration entre collaborateurs, dans la perspective notamment d'accueillir au mieux le public accompagné.
- Les travaux d'amélioration de l'accès de la réserve du bureau 2 ont été réalisés durant le mois d'août 2025, permettant une réorganisation complète des deux réserves et la mise en place d'une meilleure gestion et suivi des stocks.
- L'achats de matériel ergonomiques tout au long de l'année, selon les besoins (réhausseur d'ordinateur, différents types de sources de lumières...).

- **Renforcer le lien avec les bénévoles**

Un des objectifs nationaux de la Croix-Rouge française est de valoriser la richesse de son organisation en croisant les actions bénévoles et salariés sur les différents territoires.

A ce titre, nous avons pu mener à bien des actions communes avec les unités locales de notre secteur. Cela s'est principalement traduit par la mobilisation des volontaires secouristes tout au long de la journée de la MNA Cup (événement sportif), permettant d'assurer une capacité de prise en charge médicale.

Plus régulièrement, nous avons pu faire appel à plusieurs bénévoles hors Croix-Rouge dans le cadre de sessions de soutien scolaire à destination des jeunes accompagnés par le service.

- **Croiser les pratiques des professionnels du pôle**

- Depuis trois ans, nous organisons des **séminaires**, rencontres où l'ensemble des salariés du pôle se croisent sur une journée thématique. En 2024, nous avons

réalisé un premier séminaire sur la thématique de l'éthique.

En 2025, nous avons pu réaliser notre séminaire le 18 mars dernier, avec une partie de la journée axée sur la stratégie filière (partage des objectifs de la filière, ateliers thématiques avec l'équipe de chargés de missions de la filière protection de l'enfance nationale) et une deuxième partie de journée sur l'histoire des migrations dans le sud de la France (association Ancrage).

En 2026, un nouveau séminaire est organisé le 17 mars, avec une journée complète qui réunira les trois établissements du pôle autour de l'identité Croix-Rouge française, la gestion des crises et de l'urgence, le lien avec les activités bénévoles.

- Nous organisons aussi des **croisements de professionnels** réguliers, par métiers, permettant les partages de pratiques et les croisements de regards. C'est aussi l'occasion pour les professionnels des structures de partager leurs expériences et leurs outils pour accompagner les jeunes au plus près des besoins.
- Nous avons aussi pu réaliser des **formations** grâce aux ressources internes du pôle. Une formation de deux jours a eu lieu sur notre dispositif sur la thématique de la *"justice pénale des mineurs"*.

- **Poursuivre le développement des compétences en matière de prévention et réduction des risques liés aux addictions**

Cette action s'est développée en 2025, plus particulièrement dans le cadre du partenariat avec Addictions France porté au niveau national par la Croix-Rouge française.

Addiction France a mené une première session de formation de deux jours pour les professionnels sur les addictions et leur prise en charge en France et sur le territoire marseillais. Une seconde session est prévue en début d'année 2026 pour compléter la formation des professionnels n'ayant pas participé au premier temps.

Dans un second temps, des ateliers d'échanges de pratiques sont prévus durant l'année 2026 (quatre sessions) animées par le Chargé de prévention et de formation d'Addictions France. Ces ateliers ont pour objectif d'offrir un espace d'échange afin d'aborder collectivement les différentes problématiques rencontrées en lien avec les conduites addictives dans le cadre de l'accompagnement du public accueilli.

Ce travail au long-court engagé en collaboration avec Addictions France est complété par les liens que nous entretenons et essayons d'investir au mieux avec les services spécialisés pour la prise en charge et l'accompagnement des conduites addictives (Consultations Jeunes Consommateurs, Puget Bis, CMP...).

- **Maintenir la qualité de service proposée aux jeunes accompagnés**

Dans la continuité de la démarche d'évaluation externe de 2024 (annexe n°4), notre objectif demeure de poursuivre et consolider la dynamique d'amélioration continue de la qualité au sein du dispositif.

À travers les différents éléments exposés dans ce rapport, nous avons souhaité mettre en lumière les actions menées tout au long de l'année, à plusieurs niveaux de fonctionnement du service. Ces initiatives traduisent notre volonté constante de garantir un accompagnement de qualité et de le maintenir, année après année.

6. AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2026

Stratégie filière : Maintenir nos efforts sur les engagements pris par le pôle

Rappel de nos engagements (axes stratégiques, filière nationale, protection de l'enfance CRf)

- Favoriser l'accès aux droits des enfants, des jeunes et des personnes accompagnées
- Promouvoir la participation des jeunes accompagnés
- Contribuer à prévenir les ruptures familiales
- Structurer le développement de la filière

Ces engagements nationaux de notre filière (protection de l'enfance) ont été retenus par notre pôle pour constituer un fil directeur pour nos équipes dans le cadre de nos missions d'accompagnement des jeunes qui nous sont confiés.



Continuer à innover sur l'accompagnement éducatif des jeunes

Comme chaque année, l'équipe de professionnels du DIS cherchera à trouver des solutions et booster sa créativité pour proposer aux jeunes des solutions d'accompagnement, des actions/activités et séjours adaptés à leur parcours. L'objectif est toujours de trouver des solutions pour améliorer notre qualité de service.

Poursuivre la consolidation du pôle, développer de nouveaux projets

Pour 2026, nous avons la volonté de poursuivre le renforcement de notre pôle en consolidant les démarches de croisements déjà engagées, l'utilisation de nos compétences techniques internes pour se former et en mutualisant au mieux nos ressources pour répondre au plus près des besoins des jeunes accompagnés par l'ensemble de nos établissements.

Renforcer les liens qui nous unissent avec les antennes bénévoles locales

Cet objectif est un marqueur important de notre stratégie associative nationale et doit rester un fil rouge pour nos établissements. Notre objectif en tant qu'établissement, au travers de cette démarche, est de faire en sorte que les jeunes et salariés s'inscrivent dans des actions communes.

7. CONCLUSION

En conclusion, l'année 2025 s'inscrit dans la continuité des évolutions engagées les années précédentes, avec une consolidation de l'organisation du dispositif et un renforcement des pratiques professionnelles au service des jeunes accompagnés.

Les éléments statistiques de l'activité mettent en évidence une légère diminution des flux par rapport à 2024, tout en maintenant une activité soutenue sur tous les aspects de la prise en charge.

Le profil des jeunes accueillis en 2025 a évolué. Bien qu'il reste caractérisé par une grande diversité de situations, nécessitant un accompagnement global et individualisé, des situations plus complexes ont pu être constatés avec la prise en charge de jeunes faisant face à de multiples fragilités. Il s'agit notamment de jeunes ayant eu des parcours d'errance, commettant ou ayant commis des actes de délinquance, ayant des conduites addictives (polyconsommations), ou encore présentant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques importants.

De manière générale, les enjeux liés à l'accès à l'autonomie, à la santé, à l'apprentissage du français, à la scolarité et à l'insertion professionnelle demeurent centraux. Les actions menées dans ces différents domaines, que nous avons détaillées au sein de ce rapport, témoignent de l'implication de l'ensemble des professionnels dans la construction de parcours adaptés et sécurisés.

L'année 2025 a également permis de consolider le fonctionnement interne du service, dans un contexte de transition et de consolidation tant sur le plan organisationnel que sur celui des ressources humaines. Le maintien d'une grande majorité de l'équipe pluridisciplinaire engagée, ainsi que la poursuite des actions de formation, ont contribué à renforcer la qualité des accompagnements proposés.

Par ailleurs, la dynamique engagée en matière de qualité s'est poursuivie dans la continuité de l'évaluation externe réalisée en 2024, avec une attention particulière portée au suivi des pratiques, à leur adaptation et à l'amélioration continue du service rendu aux usagers.

Dans un contexte en constante évolution, les perspectives pour les années à venir s'articulent autour de plusieurs enjeux : maintenir un haut niveau de qualité dans la prise en charge, poursuivre l'adaptation des pratiques aux besoins des jeunes accompagnés notamment au regard des évolutions récentes des profils, développer les synergies au sein du pôle protection de l'enfance PACA et poursuivre son développement.

L'ensemble des éléments de ce rapport permet avant tout de souligner une nouvelle fois la mobilisation et l'engagement de l'ensemble de l'équipe du Dispositif d'insertion sociale, dont le travail quotidien constitue un levier essentiel dans la réussite des parcours des jeunes accompagnés.

ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques sur les établissements PRE CRf

Un positionnement sur des missions diversifiées & porteuses

2 500 enfants, jeunes et parents accompagnés
1 495 salariés
48 établissements
23 départements

PRÉVENTION ET PARENTALITÉ

- 6 relais parentaux
- 5 centres parentaux
- 5 services de milieu ouvert (dont accompagnement de tiers dignes de confiance)
- 2 services de prévention spécialisée (Outre-Mer)

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET GLOBAL

- 7 maisons d'enfants avec des services spécialisés*
- 6 services de placement familial dont 2 spécialisés*
- 6 dispositifs d'accueil collectif de MNA*

INSERTION DES JEUNES

- 7 services autonomie & accueils de jour
- 12 dispositifs d'insertion sociale (MNA*)

Une expertise mineurs non accompagnés (50% des places de la filière) et situations complexes !

En synergie avec :

- les acteurs locaux CRf (bénévoles et autres filières)
- les autres acteurs institutionnels et associatifs

Annexe 2 : Maillage territorial filière PRE CRf

Le maillage territorial de la filière



Annexe 3 : Objectifs stratégiques filière CRf

Les axes stratégiques de la filière protection de l'enfance

1. Adapter notre accompagnement aux droits et besoins de chaque enfant, jeune ou famille accueillis

- Engagement 1 : Garantir la qualité des réponses apportées à chaque enfant, jeune ou famille accueillis
- Engagement 2 : Favoriser et promouvoir l'accès aux droits des enfants, des jeunes et des personnes accompagnées
- Engagement 3 : Garantir et promouvoir la participation des enfants et des familles
- Engagement 4 : Lutter contre les violences

2. Développer le soutien aux familles

- Engagement 5 : Contribuer à prévenir les ruptures familiales
- Engagement 6 : Soutenir la parentalité et accompagner les familles

3. Renforcer un accompagnement éducatif permettant aux jeunes de déployer tout leur potentiel

- Engagement 7 : Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes pour favoriser leur insertion
- Engagement 8 : Permettre aux jeunes de construire les liens qui les font grandir et s'épanouir

4. Améliorer le pilotage des établissements

- Engagement 9 : Garantir la performance opérationnelle de la filière
- Engagement 10 : Améliorer la performance managériale et sociale de la filière
- Engagement 11 : Renforcer la performance financière des établissements
- Engagement 12 : Structurer le développement de la filière

Annexe n° 4 : Qualiscope HAS - Affichage et synthèse de l'évaluation

Améliorons ensemble la qualité des accompagnements



Notre établissement/service a été évalué

L'évaluation porte sur la capacité de l'établissement ou le service social et médico-social à respecter les droits des personnes accompagnées, à renforcer leur autonomie et à leur proposer un accompagnement adapté.



Retrouvez les résultats détaillés sur Qualiscope, le service d'information de la Haute Autorité de santé



18/09/2025 17:22

Haute Autorité de Santé - DISPOSITIF D'INSERTION SOCIALE MNA

DISPOSITIF D'INSERTION SOCIALE MNA

Résultat de l'évaluation

à la date du 05/04/2024

Evaluation réalisée par ACS CONSULTANTS



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant 1/4 à tout à fait satisfaisant 4/4

Bienveillance et éthique	4/4
Droits de la personne accompagnée	4/4
Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.87/4
Accompagnement à l'autonomie	4/4
Accompagnement à la santé	4/4
Continuité et fluidité des parcours	4/4
Politique ressources humaines	4/4
Démarche qualité et gestion des risques	3.92/4

Tous les 5 ans des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement. Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation. Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

Annexe 5 : Rapport MNA Cup

Voir ci-dessous.

BILAN TOURNOI DE FOOT INTERSTRUCTURE MNA



MNA CUP
PREMIÈRE ÉDITION 2025



TOURNOI DE FOOTBALL

**10 STRUCTURES DE MINEURS
NON ACCOMPAGNES**

12 ÉQUIPES

12 AVRIL 2025 • 9H À 17H

STADE FONTAINIEU
14^E ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE



ASSOCIATION
DES DANES
DE LA PROXIMITÉ
DE LA 14^E ARRONDISSEMENT

SARA LOGISOL



Groupe Adlyp 13



RAMINA
ACCUEIL SOLIDAIRE



serena
MECS

association
hpf

AAJT
Association d'Ades aux Jeunes Travailleurs

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Le 12 avril, 150 jeunes MNA et jeunes majeurs se sont retrouvés au stade de Fontainieu pour s'affronter lors d'un tournoi de football. Cet évènement ayant réuni aux alentours de 200 personnes est le fruit d'un travail inter structure débuté en septembre 2024, notamment des structures suivantes :

- le DIS de la Croix Rouge Française
- la MECS de HPF
- la MECS COUGIT de l'ADDAP13
- la MECS de HAS
- la MECS de SERENA
- les accueil collectif et semi autonomie de l'AAJT
- la MECS de SOLIHA
- la MECS GALIPIOTTE des Dames de la Providence
- la MECS Hope de SARA LOGISOL



Les travailleuses et travailleurs sociaux se sont réunis lors de 4 réunions interstructures, mais également lors d'une réunion avec les jeunes (un capitaine d'équipe représentant de chaque structure) pour leur permettre une participation à ce projet.

Chaque structure a formé au moins une équipe, dont SOLIHA et l'AAJT qui ont respectivement formé 2 équipes, et le tournoi a également accueilli une équipe des jeunes du collectif RAMINA. Parmi les 12 équipes présente, les jeunes de SOLIHA ont remporté ce tournoi, arbitré par 2 arbitres professionnels.



Le complexe sportif de Fontainieu (13014) a accueilli l'évènement. L'infrastructure s'est avérée parfaitement adaptée avec ses vestiaires, gradin, points d'eau, toilettes et prises secteur pour brancher sono et micro. Des bénévoles secouristes de la Croix Rouge étaient présents pour assurer les premiers secours, et un repas a été distribué aux jeunes à midi. Des coupes et médailles ont été distribuées en fin de journées à tous les jeunes

Le coût total de ce projet s'est élevé à 1 860 € comprenant la location du terrain, la prestation du traiteur et celle des arbitres officiels, mais ne comprenant pas le coût de production des maillots qui a été pris en charge par chaque structure. La Bourse initiative (en réponse à l'appel à projet « Red Touch ») a financé 500 €, et le reste des structures ont participé respectivement à hauteur de 170 €.

L'évènement s'est globalement bien déroulé, malgré quelques difficultés exposées ci-après, et les partenaires souhaitent reconduire ce projet pour l'année prochaine, dans l'optique de pérenniser cet évènement convivial et fédérateur pour les MNA, Jeunes Majeurs et professionnel.les travailleur.euses sociaux inter structures de Marseille.



DIFFICULTES RENCONTREES ET PISTES D'AMELIORATION

Arbitrage :

Les prestataires n'ont pas fourni de facture comme prévu mais une fiche de défraiement de la fédération française de football. Egalement, la veille au soir les arbitres ont affirmé être 2 pour assurer l'évènement et être dans l'obligation de partir à 15h30. Ils avaient initialement affirmé être 4 et être présents jusqu'à 17h pour un prix de 320 €. Ce changement de dernière minute a forcé à revoir l'organisation et malgré cela les arbitres n'ont pas baissé le prix de leur prestation. En outre, malgré un arbitrage professionnel, ces derniers ont eu des comportements peu adaptés à certains moments (notamment par la menace d'un jeune à un moment en réponse à une provocation).

Pistes d'amélioration :

- *Trouver des arbitres officiels, qui puissent générer des factures ;*
- *Trouver une structure (entreprise ou association) tierce pouvant générer une facture ;*
- *Trouver des arbitres bénévoles (étudiant STAPS, club de sport).*

Traiteur :

La livraison du traiteur a connu un retard notable, ce qui a mis en difficulté l'évènement.

Pistes d'amélioration :

- *Trouver un prestataire pour la nourriture qui puisse assumer la livraison de repas à l'heure ;*
- *Faire un barbecue, à disposition dans l'infrastructure de Fontainieu ;*
- *Chaque structure assure les repas pour ses jeunes OU responsabilise ses jeunes pour qu'ils emmènent leur pique-nique ;*
- *Gérer la préparation de repas avec des associations/entreprises d'insertion ou avec les professionnels et bénéficiaires.*

Structures présentes à l'évènement :

Même si certaines n'ont pas répondu présente au tournoi, l'ARS n'as pas été invité et le réseau des éducateurs se limitait à une liste non exhaustive des structures.

Pistes d'amélioration :

- *JB Fouques, Bois Fleury, Apprentis d'Auteuil, ARS ;*
- *Inviter les collectifs de bénévoles MNA au même titre que le RAMINA (113, Binkadi, etc.) ;*
- *Eviter 2 équipes par structures : difficulté d'organisation en interne, les adversaires ont également dit que ce n'était pas équitable.*

Durée des matchs :

Les matchs de 10 minutes ont été considérés un peu courts, les joueurs disqualifiés le matin ne se sont pas assez dépensés.

Pistes d'amélioration :

- *Trouver un terrain qui accueille l'évènement jusqu'à plus tard, 19h par exemple ;*
- *Faire le tournoi sur 2 jours ;*
- *Trouver un terrain plus grand, avec 2 grands terrains par exemple.*

Autres remarques :

- *Le tableau des scores est à déléguer aux arbitres dans un souci de neutralité ;*
- *Le trombinoscope n'a pas été utilisé par les arbitres, mais il aurait été utile pour les secouristes. En effet, dès qu'un jeune, mineur notamment, est pris en charge par les secouristes, ces derniers ont besoin de son nom prénom ainsi que du nom et du numéro de l'éducateur.trice ;*
- *Bien que le site ait été laissé assez propre, le nettoyage final a été assumé par 3 personnes à la fin. Il faudra anticiper un peu plus tôt sur le nettoyage.*

LES POINTS POSITIFS

- Date de l'événement : Samedi, vacances de printemps, de nombreux jeunes ont pu répondre présent le jour J pour jouer ou venir supporter ;
- Coordination inter structure entre professionnels ;
- Participation des jeunes (réunion en amont avec les jeunes) ;
- Présence des bénévoles secouriste de la Croix-Rouge ;
- Réseau MNA : les jeunes et les professionnels de Marseille se retrouvent lors d'un événement convivial animé par les valeurs du sport ;
- Fédération des jeunes de chaque structure ;
- Infrastructure de Fontainieu ;
- Les DJ, dont un jeune de SOLIHA, ont rajouté de la convivialité à l'évènement.

POUR L'AN PROCHAIN

- Inviter l'ASE ;
- Inviter la Presse ;
- Prévoir une buvette ;
- Etudier la possibilité de la vente de boisson et de nourriture pour financer le projet (une autorisation est peut-être nécessaire) ;
- Réflexion sur l'implication des filles l'an prochain (même si beaucoup de structure accueille).

(Et dès maintenant)

- Valoriser l'évènement (photos et bilan) ;
- Recherche de financement ;
- Recherche de partenariats avec des structures sportives.

Préparation de la deuxième édition à partir de septembre.

Annexe 6 : Rapport projet Culture
Voir ci-dessous.

Bilan projet Culture

DIS MARSEILLE (4573)

Le Dispositif d'Insertion Sociale

Le Dispositif d'Insertion Sociale Mineurs Non Accompagnés (DIS MNA) est habilité en date du 25 Juillet 2019, par la Direction Enfance-Famille du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour accueillir 50 places garçons et filles mineurs non accompagnés âgés de 15 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Il a le statut administratif « Maison d'Enfants à Caractère Social » et relève pleinement de la Protection de l'Enfance.

Le Dispositif d'Insertion Social de Marseille a pour objectif d'accompagner des jeunes, garçons ou filles de 15 à 18 ans, MNA vers une sortie des dispositifs de l'ASE, au travers d'un parcours construit. Il s'agira ainsi d'apporter aux jeunes accueillis un soutien éducatif global ,proactif et dynamique prenant en compte la santé, la scolarité, l'inclusion professionnelle, la régularisation de leur situation administrative, mais aussi l'intégration par la culture, le sport et la citoyenneté.

La question de l'accès à la culture est un des axes de l'accompagnement porté par les équipes.

Les jeunes ne connaissent bien souvent que ce qu'ils partagent avec leurs pairs que cette culture communautaire ou générationnelle.

L'idée au travers cet appel à projet est de les amener à voir la diversité des cultures, des œuvres, des lieux, de la provençaux, méditerranéens, marseillais... "De Cézanne à Alonzo, ça va être magnifique frerot" !

Le projet

"De Cézanne à Alonzo, ça va être magnifique frerot !

Sur les traces de la culture marseillaise et provençale, entre grands artistes et mixité"

Les activités sont :

1. Découverte de Cézanne, ses œuvres et sa ville
2. De Cézanne à l'art moderne, découverte du Château La Coste et des collines provençales
3. De la Provence à la Méditerranée, découverte du Mucem et de l'architecture de Ricciotti
4. De la Méditerranée à Marseille, le rap au carrefour des influences

Le déroulé

1) Découverte de Cézanne, ses œuvres et sa ville

En 2025, Aix-en-Provence célèbre Paul Cézanne, peintre provençal emblématique, à travers une série d'événements destinés à faire revivre son héritage artistique et culturel. Cette année commémorative est l'occasion de redécouvrir Cézanne sous toutes ses facettes : à la fois peintre visionnaire et profondément attaché à sa terre natale, la Provence.

Afin d'accompagner les jeunes du service dans la découverte de Cézanne et de l'univers dans lequel il a évolué, nous avons organisé une sortie à la découverte du « pays de Cézanne ».

Ainsi, quatre jeunes ont participé à des randonnées autour du lac et du barrage de Bimont, puis autour du lac et du barrage de Zola. Cette excursion leur a permis de découvrir des lieux chers à Paul Cézanne, qu'il fréquentait régulièrement et qui ont inspiré nombre de ses œuvres.

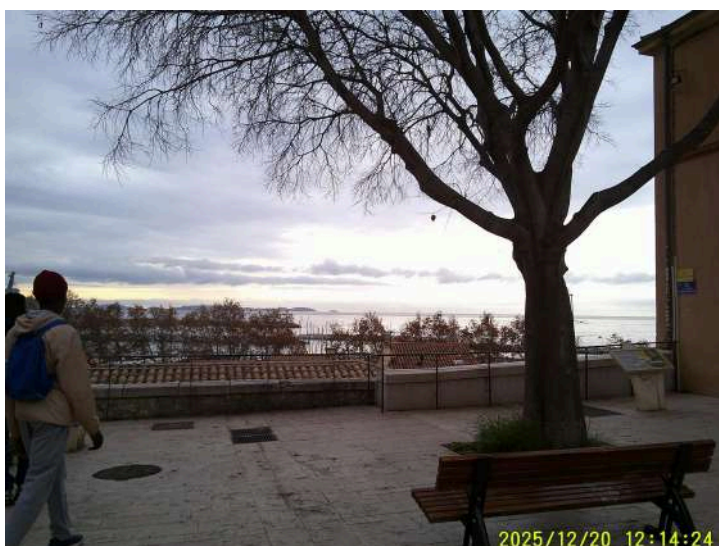
Au-delà de la dimension artistique, cette sortie a également favorisé l'activité physique, la cohésion du groupe et l'échange autour du patrimoine local. Les jeunes ont pu explorer les paysages qui les entourent et comprendre le lien étroit entre la nature et l'œuvre de Cézanne. Cette expérience immersive a ainsi contribué à enrichir leur culture générale tout en valorisant leur territoire.



2) de Cézanne à l'art moderne, découverte du Château La Coste et des collines provençales

Initialement prévue à la découverte du Château La Coste, cette deuxième activité s'est finalement déroulée à l'Estaque. Ce quartier historique de Marseille, aux allures de village, a en effet constitué une source d'inspiration majeure dans l'œuvre de Paul Cézanne, qui le fréquentait régulièrement.

Trois jeunes du service ont ainsi pu bénéficier d'une visite guidée de l'Estaque, leur permettant de mieux comprendre l'histoire de ce quartier singulier, situé entre le littoral méditerranéen et les collines provençales. Les échanges avec le guide ont permis d'aborder l'évolution du quartier, son identité populaire et son rôle dans l'histoire artistique de la région.



Cette sortie a également favorisé la curiosité des jeunes et leur ouverture culturelle, en les invitant à observer les paysages sous un angle différent. En faisant le lien entre les lieux visités et les œuvres de Cézanne, les jeunes ont pu mieux appréhender la manière dont un artiste s'inspire de son environnement pour créer. Cette expérience a ainsi contribué à renforcer leur intérêt pour le patrimoine local et l'histoire de l'art.

3) de la Provence à la Méditerranée, découverte du Mucem et de l'architecture de Ricciotti

Le Mucem est le seul musée de société dont le projet scientifique se consacre pleinement aux cultures de la Méditerranée. À l'occasion de ses 10 ans, il invite le public à découvrir la richesse de ses collections européennes et méditerranéennes à travers une nouvelle exposition permanente. De l'Antiquité gréco-latine à nos jours, en passant par la période coloniale, celle-ci plonge le visiteur dans l'histoire des « Méditerranées », à la fois plurielles, réelles et fantasmées.

Grâce au projet culturel organisé par la Croix-Rouge, trois jeunes ont pu partir à la découverte du Mucem. Ils ont notamment participé à une visite flash de l'exposition temporaire « Lire le ciel », qui explore les liens

entre les sociétés humaines, les astres et les croyances à travers des objets et récits issus du pourtour méditerranéen. Le groupe a également visité l'exposition permanente « Méditerranées », offrant une lecture globale des échanges, des migrations et des influences culturelles propres à cet espace.

Cette sortie a également permis de découvrir les bâtiments et l'architecture du Mucem, entre le fort Saint-Jean, site historique emblématique de l'entrée du Vieux-Port, et la partie moderne, imaginée par Rudy Ricciotti, dont le bâtiment en béton ajouré évoque à la fois la pierre, la lumière et le mouvement de la mer.



4) de la Méditerranée à Marseille, le rap au carrefour des influences

Alonzo, de son vrai nom Kassim Djae, est né le 25 juillet 1982 à Marseille. Dernier d'une fratrie de sept enfants, il est issu d'une famille d'origine comorienne, incarnant pleinement la mixité culturelle marseillaise et l'histoire du rap local. Artiste emblématique de la scène musicale française, il constitue également une figure d'identification importante pour les jeunes MNA, toutes origines et communautés confondues, par son parcours, ses valeurs et son attachement à sa ville natale. Le fait qu'il se produise au stade Vélodrome, haut lieu de la culture marseillaise et sportive, renforce encore la portée symbolique de cet événement.

Le 19 juillet 2025, ce sont ainsi 27 jeunes du service qui ont pu assister au concert, accompagnés de trois professionnels. Grâce à ce projet, nous avons pu permettre à une grande majorité des jeunes intéressés — 27 sur les 33 intéressés — de vivre cette expérience culturelle collective.

Pour de nombreux jeunes, ce concert a également été l'occasion de découvrir pour la première fois le stade Vélodrome, lieu emblématique de l'histoire marseillaise. Au-delà de l'aspect musical, cette sortie a favorisé le sentiment d'appartenance, le partage et l'ouverture à la culture locale, tout en valorisant l'accès des jeunes à des événements culturels d'envergure.



Rapport financier

ACTIVITÉ 1	136,84 €
ACTIVITÉ 2	135,00 €
ACTIVITÉ 3	55,50 €
ACTIVITÉ 4	1 579,20 €
TOTAL	1 906,54 €*

*Budget initial proposé et validé : 1 900 €.

Annexe 7: Photos



*Dessus : sortie vélorail

*A gauche : sortie sur les pas de Cézanne
(projet Culture)



*Dessus : équipe MNA Cup et secouristes bénévoles de la Croix-Rouge
 *A gauche : équipe MNA Cup
 *En bas : tente des secouristes Croix-Rouge



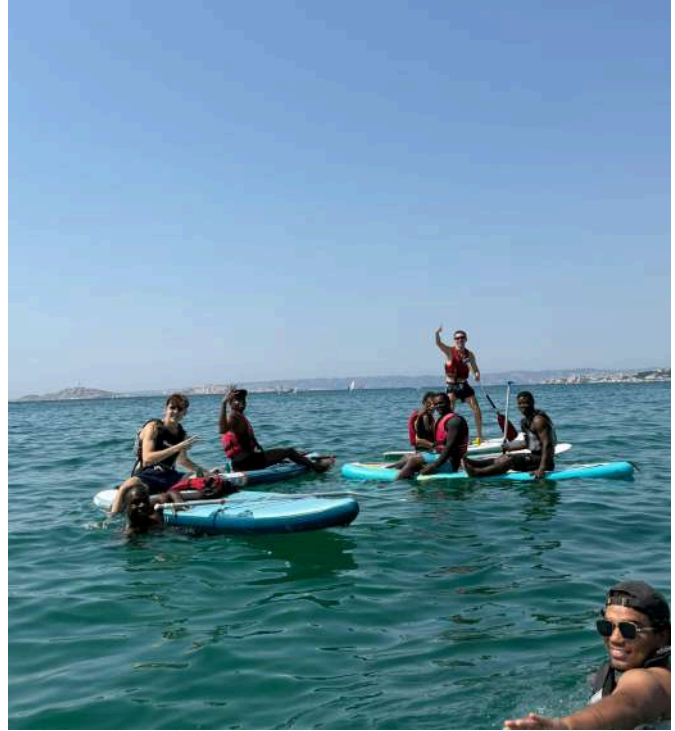


*Dessus : Visite du Mucem (projet Culture)
*A gauche : concert d'Alonzo au Vélodrome (projet Culture)



*Dessus et à gauche : Séjour au ski en janvier 2025





*au-dessus : sortie Paddle

*en-dessous à gauche : sortie à Aqualand / *en-dessous à droite : cours de natation





*à gauche : atelier cuisine



*à droite et en-dessous :
sessions de futsal





*au-dessus et en-dessous : séjour à Peillon

